LES VIGNERONS, ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE LÉZIGNANAIS

COMITE DE PROJET

PROJET EOLIEN DE LA PICARELLE

16 décembre 2025

Bienvenue à tous

Robert Broto / Bruno Parolin - SODEL

Charlotte COPPIER & Susie HAAS – SEPALE, Assistant Maitre d'Ouvrage

Francis ATTARD – Com Une Exception, Cabinet de concertation

SOMMAIRE

- Introduction
- Présentation des porteurs de projet
- Présentation du projet éolien de La Picarelle
- Synthèse des retombées
- Planification territoriale
- La concertation locale
- Incidences du projet
- Planning du projet
- Annexes

INTRODUCTION

Projet éolien de La Picarelle

sur la commune de Montbrun-des-Corbières

Création d'un « <u>Comité de Projet</u> » par la loi d'accélération des ENR

Décret n°2023-1245 du 22 décembre relatif au comité de projet prévu à l'article 211-9 du code de l'énergie

A convier, obligatoirement 1 fois avant le dépôt :

- Représentants de la commune d'implantation
- Représentants de l'EPCI
- Représentants des communes dans le rayon des 6 km du projet
- Représentant du porteur de projet

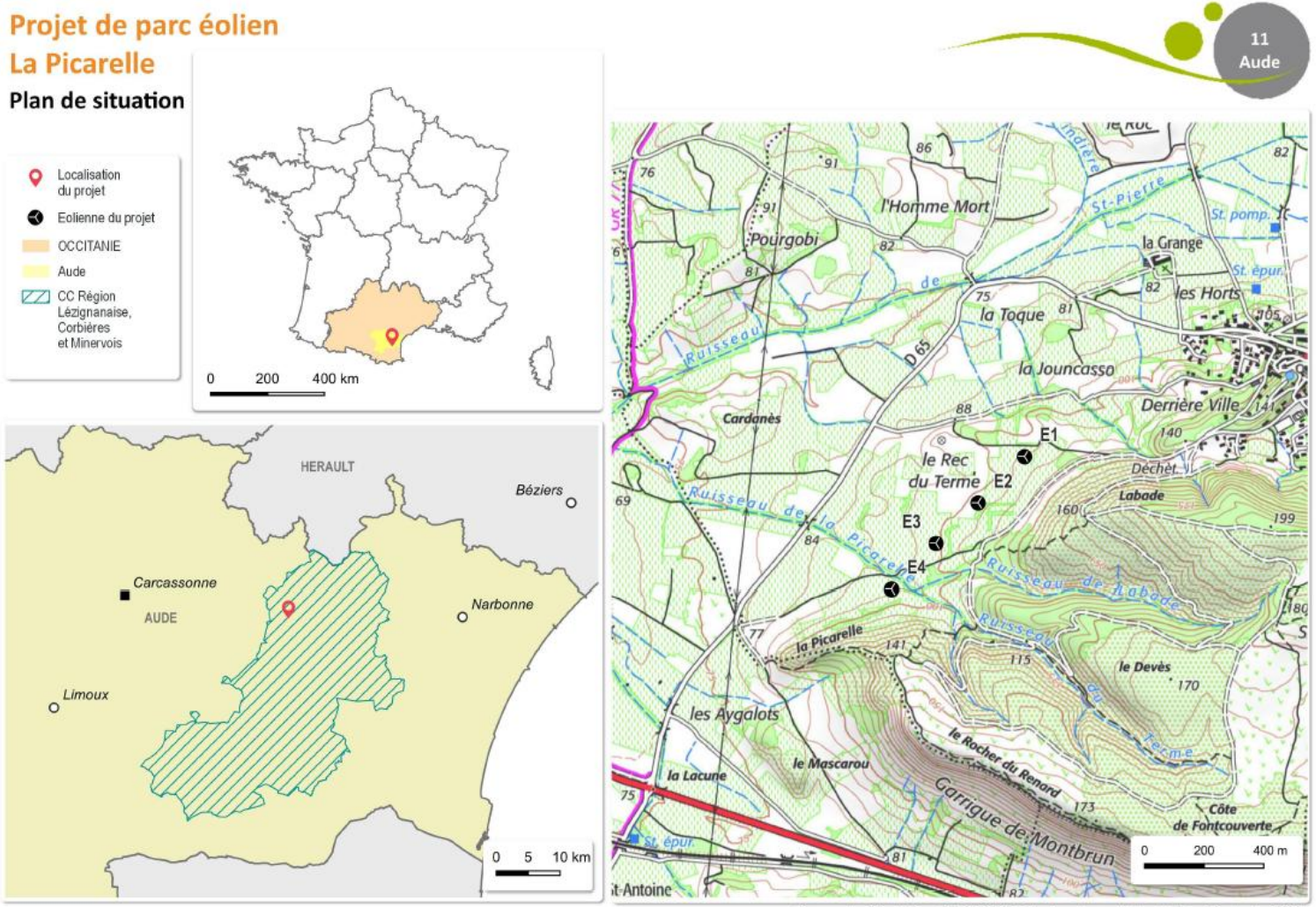

Source : Ign. Fond : Scan25®-©IGN. Réalisation : Lenny Dolle - Inddigo - Septembre 2025

INTRODUCTION

Communes invitées au comité de projet

19 communes + interco CCRLCM

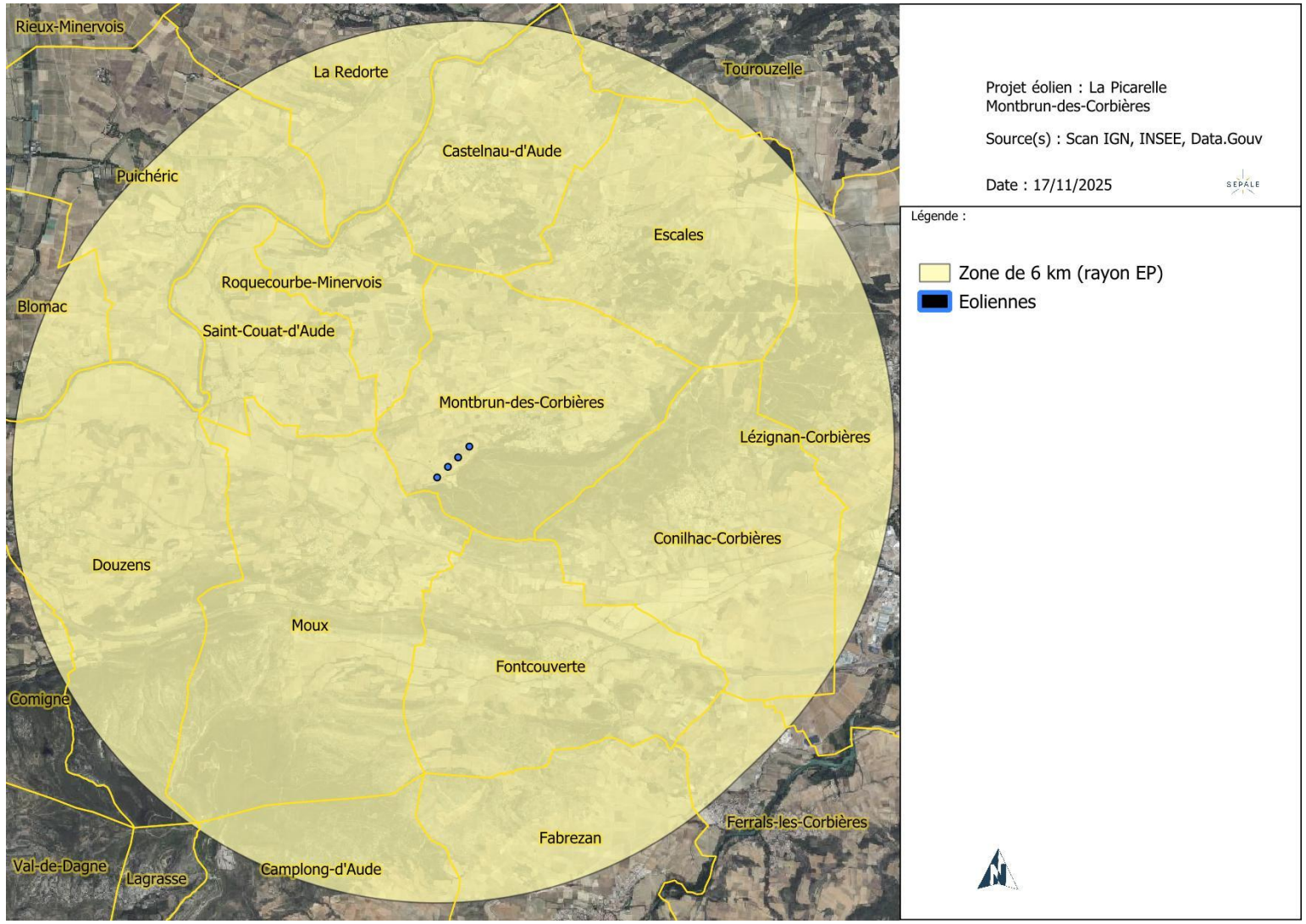

PRESENTATION DES PORTEURS DE PROJET

LA SODEL

Un projet né en 2010, de l'union de 3 caves coopératives du territoire, qui ont souhaité s'impliquer dans la transition énergétique et bénéficier des ressources de leur territoire.

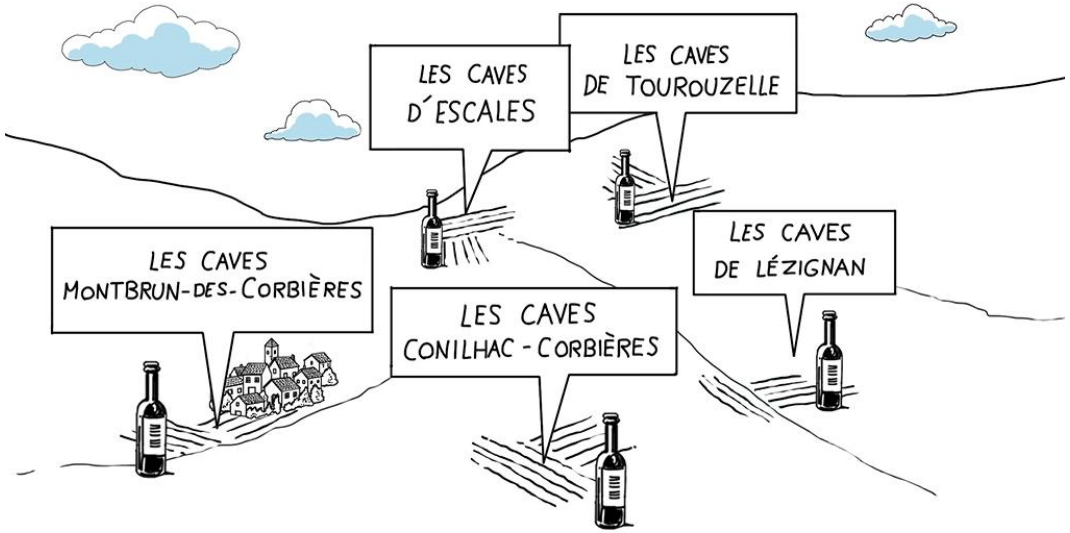

200 ADHÉRENTS
1400 HA EN VITICULTURE

https://www.sodel-lezignan.fr/sodel/

TERROIRS DU VERTIGE
VIGNOBLES D'ALTITUDE

SCAV LES 2 TERROIRS

CELLIER MONTBRUN

LE CHAI DES VIGNERONS
LE COEUR DES CORBIÈRES Y BAT DEPUIS 1909

La Société EOS

- Producteur et exploitant de parcs éoliens et solaires, sur le territoire depuis 2009

Eolien

195 MW

Solaire

139 MW

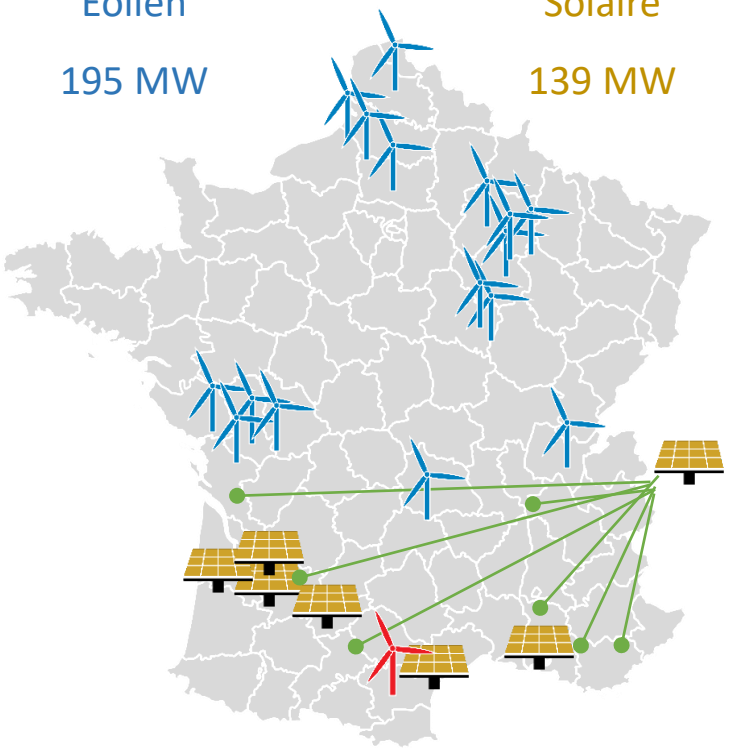

- Un actionnariat **public** – privé

Romande Energie (29,71%)

Groupe E (23,09%)

Ville de Lausanne (20,74%)

Services Industriels de Genève (20,39%)

FMV (6,07%)

En 2022 : **Repowering du Parc éolien du CERS** sur les communes d'Escales et de Conilhac-Corbières

7,5 MW (10 éoliennes) → 11,5 MW (5 éoliennes)

La SODEL – Film de présentation

Le Partenariat Eos/Sodel

- Partenariat liant la société EOS et la SODEL **mis en place en 2010**
- 3 projets éoliens concernés :
  - **La Plagne** (Escales/Conilhac)
  - **Les Pigeonniers** (Tourouzelle)
  - **La Picarelle** (Montbrun)
- Il est convenu que chacune des trois caves coopératives puisse détenir jusqu'à 7% du capital des sociétés **de chaque projet** (Plagne, Picarelle, Pigeonniers). Il s'agit donc d'une participation de la SODEL qui peut s'élever à 21% du capital de chaque projet
- Chaque cave peut donc détenir **7% de chaque projet, soit 21% en tout (pour l'ensemble des 3 projets)**
- Intégration des caves à la gouvernance des parcs : 1 siège sur 3 dans les comités de pilotage

1 La Plagne
Escales et Conilhac-Corbières
4 à 6 éoliennes
10 à 15 MW

2 La Picarelle
Montbrun-des-Corbières
4 à 6 éoliennes
10 à 15 MW

3 Les Pigeonniers
Tourouzelle
4 à 6 éoliennes
10 à 15 MW

Le Partenariat Eos/Sodel

- Des projets historiques **<u>et sur lesquels nous comptons</u>**
- Travaillés **<u>avec et pour les acteurs locaux en concertation avec les collectivités</u>**
- Soutien aux investissements et pérennisation de l'activité des caves coopératives

LÉZIGNAN-CORBIÈRES

L'INDEPENDANT SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018 | 13

INNOVATION. La Société de développement économique du Lézignanais, la SODEL unit les professionnels du monde vigneron et les acteurs du territoire sur un grand projet éolien.

Les vignerons coopérateurs, acteurs de la transition énergétique

La SODEL a été présentée aux professionnels du monde vigneron et aux décideurs institutionnels, dans l'enceinte de la cave coopérative de la ville.

Les viticulteurs ont décidé de s'associer à l'énergéticien EOS Wind. Photo : C.C.

Alors que la région Occitanie a fait le choix de l'énergie positive et que la France mène une politique de transition énergétique, les acteurs locaux se sont engagés dans un projet novateur unique, qui ne demande qu'à se con- dans leur pratique professionnelle, ont décidé d'utiliser cette ressource pour dynamiser leur activité et le territoire et ainsi être partie prenante dans la démarche de développement durable, qu'ils ne souhaitent pas laisser aux seuls industriels.

voit ainsi 20 éoliennes (dont 5 en repowering) réparties en 4 parcs, pour une capacité de

patient l'initiative. Et pour cause, les retombées pour les communes et la commu-

pour les caves : modernisation des infrastructures, amélioration des exploitations

PRESENTATION DU PROJET EOLIEN DE LA PICARELLE

Choix du site

- Zone identifiée dès 2010 à l'échelle locale
- Rare zone du secteur en dehors des contraintes techniques et environnementales
- Raccordement à proximité
- Bonne acceptabilité locale, soutien du projet par les communes, l'intercommunalité et les caves coopératives via la SODEL

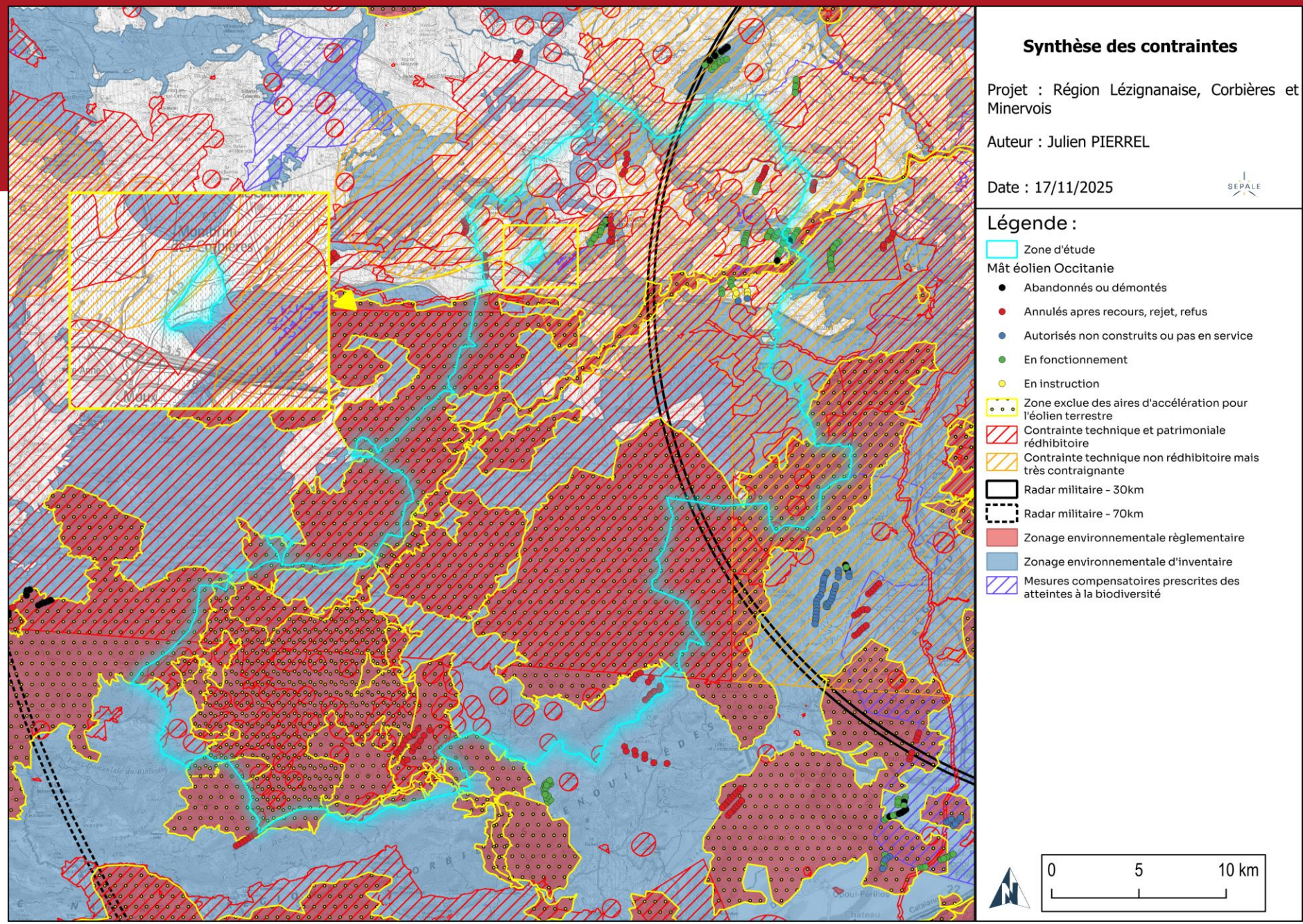

LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE

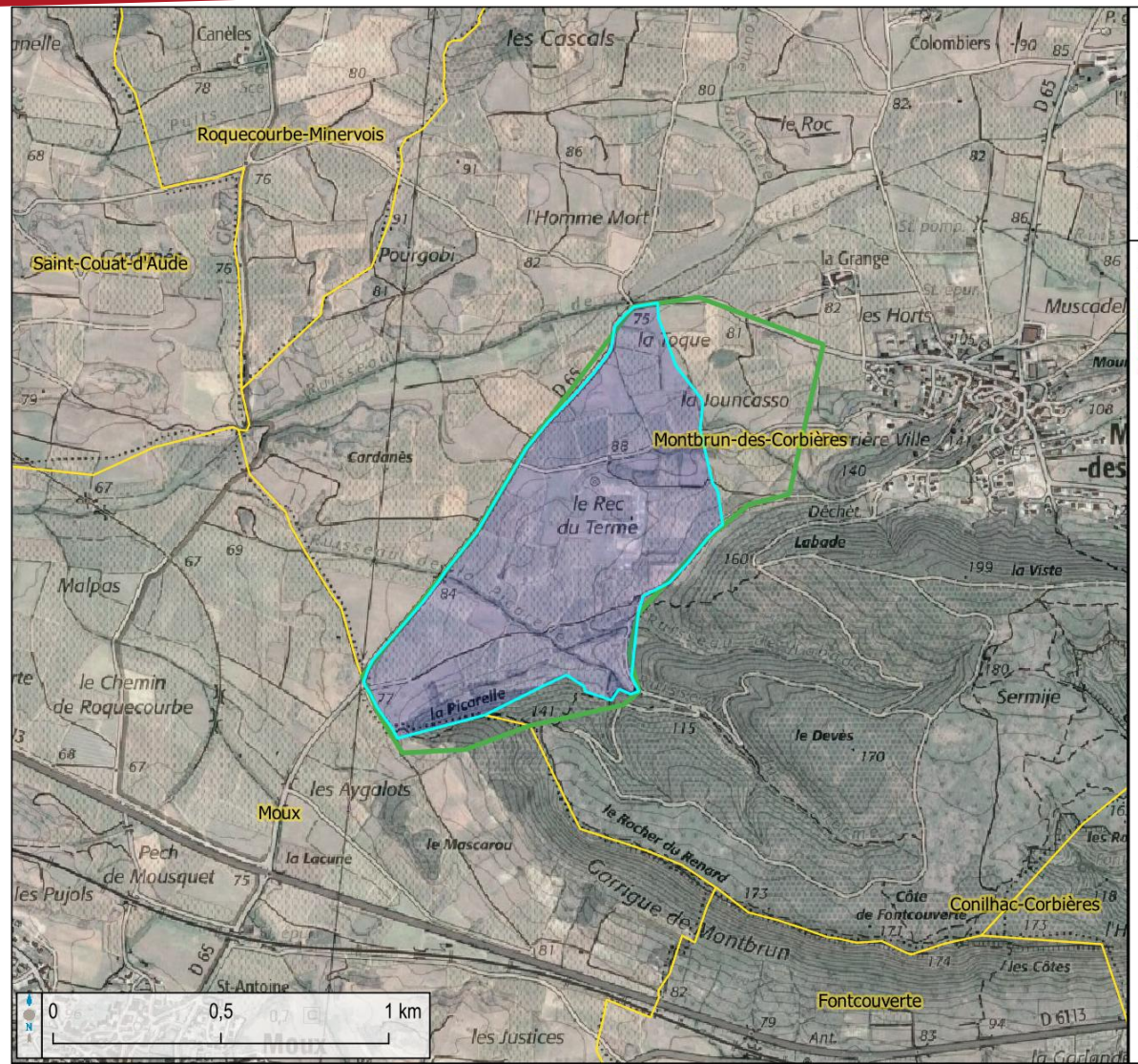

Présentation ZIP

Projet : Picarelle

Auteur : Julien PIERREL

Source(s) : Scan IGN, Vue satellite Google

Date : 12/10/2021

Légende :

- Limite communale
- Zone d'étude
- ZIP

ZONAGE DREAL

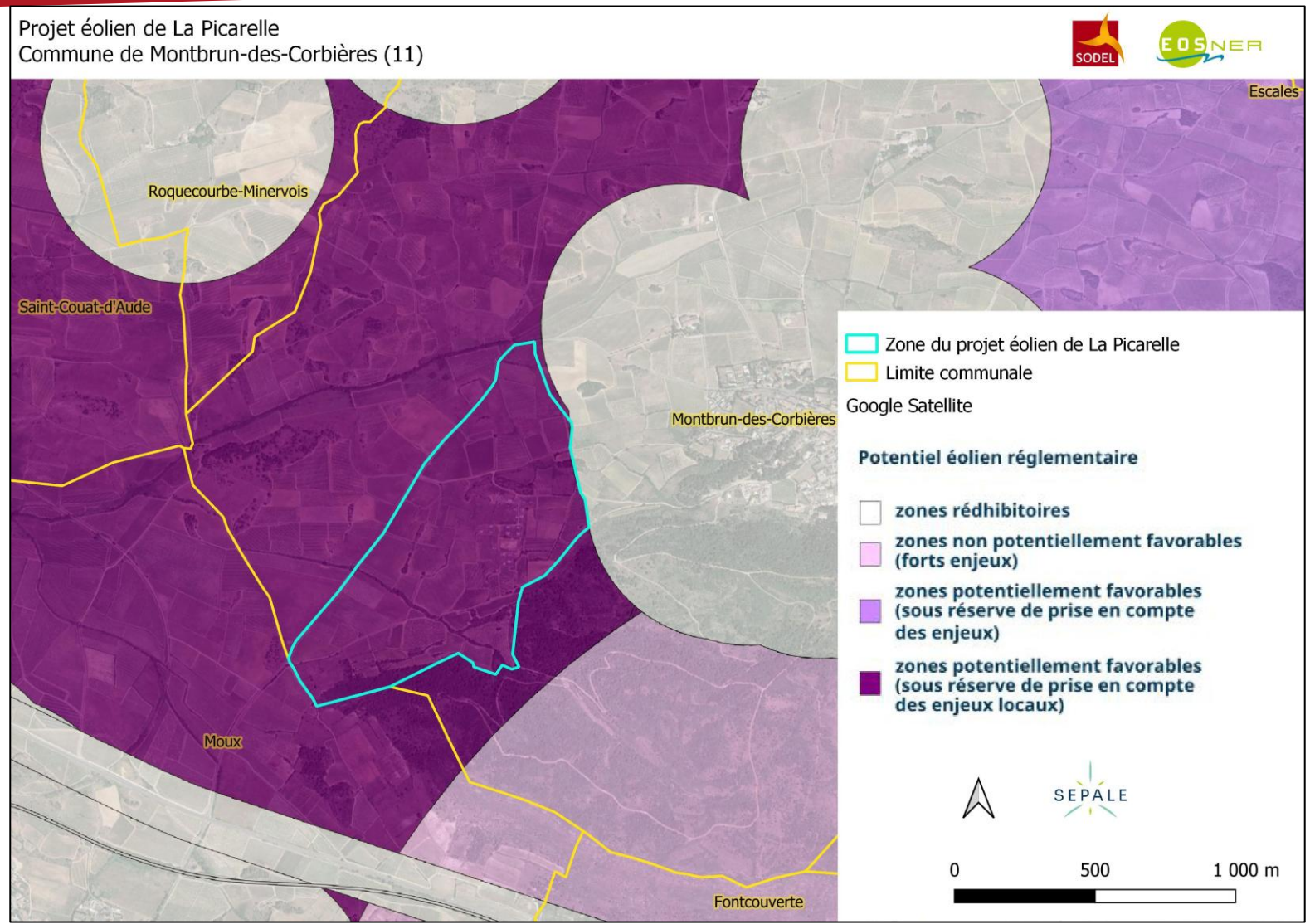

Caractéristiques du projet

- 4 éoliennes reconditionnées
- 9,2 MW de puissance installée
- 1 Poste de livraison sur terrain rétrocédé à la commune
- 3 éol en vigne et 1 en friche
- Eolienne de 99,5 m en bout de pale (plafond Armée 100m)
- Investissement de 20 M€

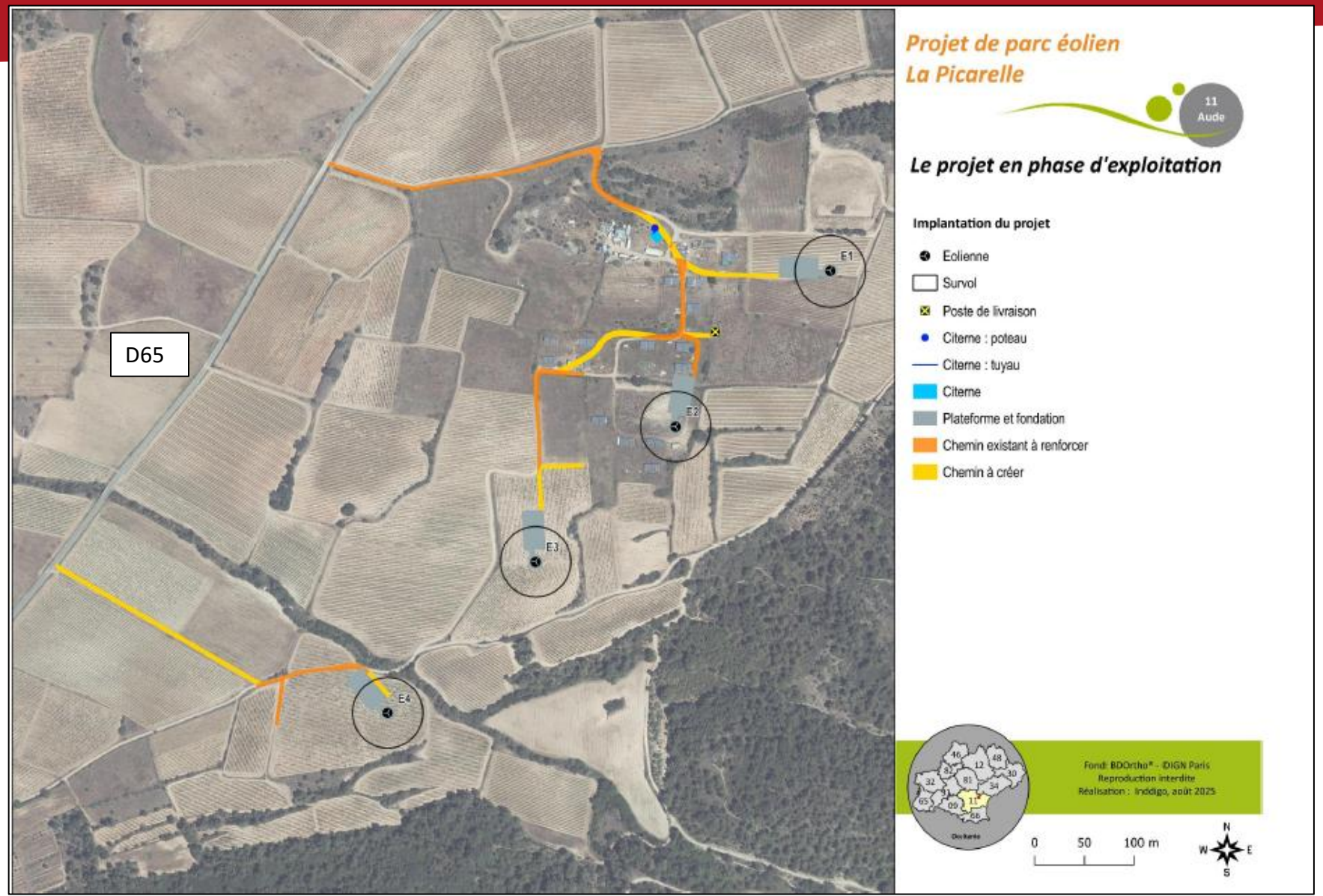

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Paramètre	Dimension
Puissance nominale	2,3 MW
Hauteur d'une éolienne en bout de pale	H = 99,5 m
Diamètre du rotor	D = 71 m
Hauteur du moyeu	Hmoyeu = 64 m
Longueur de pale	Lp = 33,5 m
Hauteur libre sous le rotor	28,5 m
Diamètre maximal des fondation Ømax = 15,3 m	Ømax = 15,3 m
Profondeur maximale des fondations	Pmax = 3 m
Diamètre de la base du mât	Øfût = 4,1 m

- Obligation de recourir à des éoliennes reconditionnées liée à des disponibilités de machines neuves : les constructeurs ne fabriquent plus d'éoliennes de petits gabarits, c'est notamment le cas de la E70 (éolienne des parcs de Cers et de Conilhac).

Paramètre	Parc éolien
Nombre d'éoliennes	4
Puissance nominale unitaire	2,3 MW
Puissance totale du parc éolien	9,2 MW
Nombre de postes de livraison	1
Linéaire de tranchées pour l'implantation du raccordement électrique interne et du réseau de télécommunication	829,6 m
Surface défrichée	0 m²
Emprise totale	1,1 ha
Nombre d'heures estimé de fonctionnement pleine puissance	2 500 h/an
Production annuelle estimée en tenant compte des pertes	24 GWh/an
Population moyenne alimentée en électricité par ce parc, hors chauffage	11 500 habitants/foyers

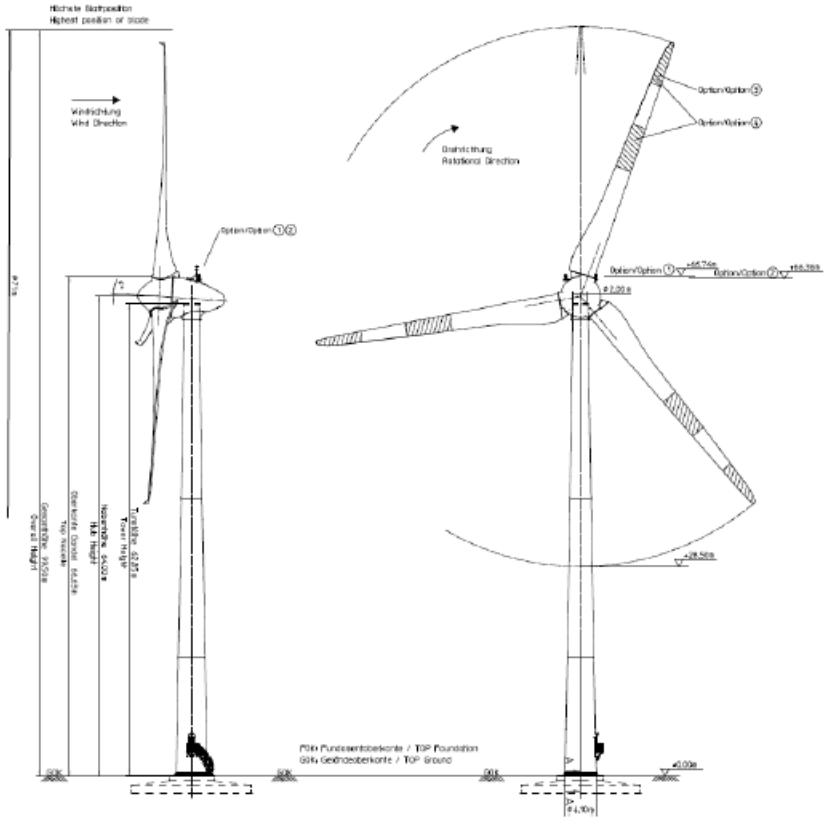

Caractéristiques du projet

- Raccordement inter-éolien enterré
- PDL entre E1 et E2

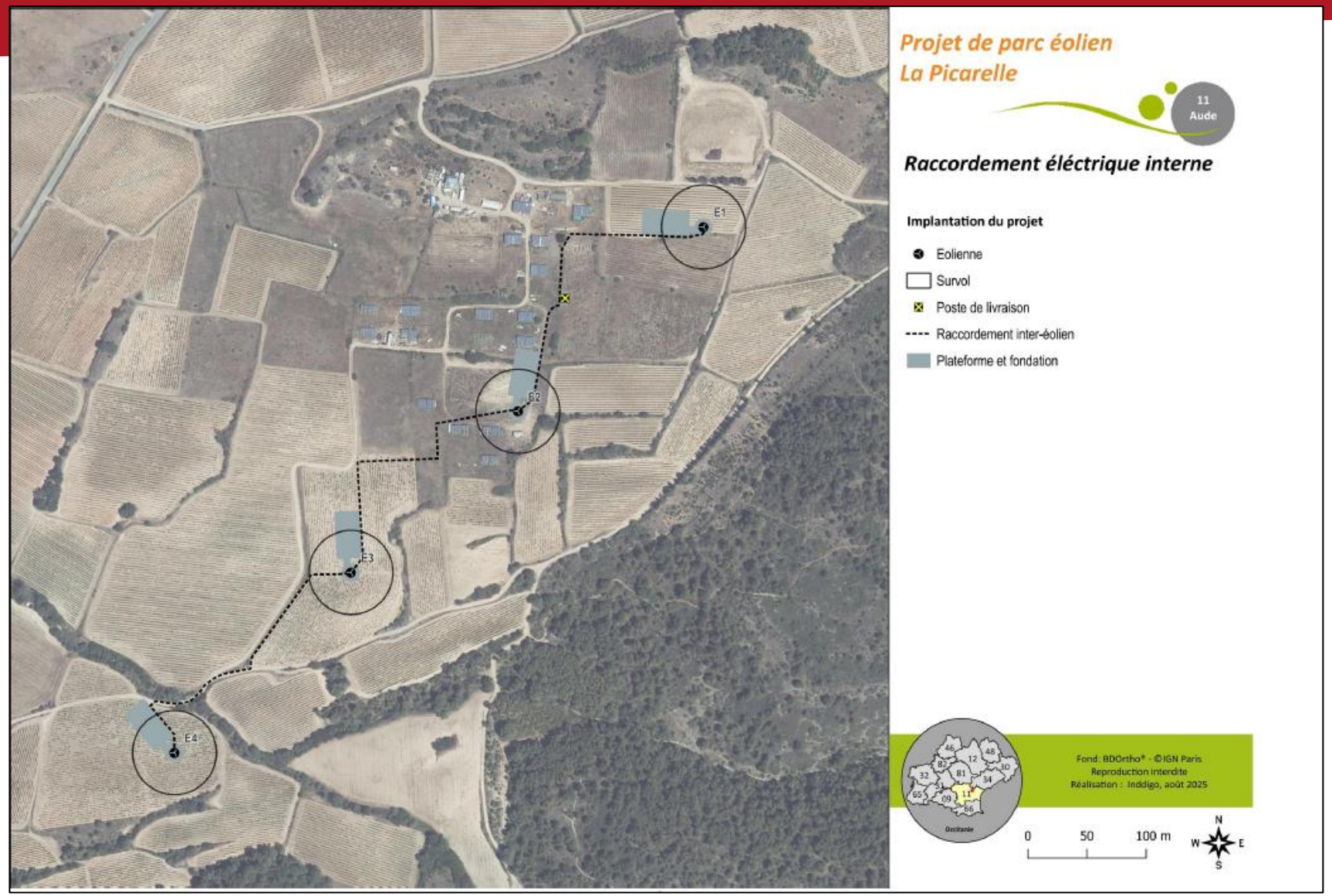

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Options de raccordement

PDL parc – Poste source

- La Gaudière à 5,2 km à vol d'oiseau

SUIVI DES ENR :

Quote-Part unitaire actualisée	82.42 k€/MW
Attention: la valeur de la capacité réservée a été modifiée sur ce poste	–
Capacité réservée aux EnR au titre du S3REnR	30.0

- Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR qui reste à affecter : 25.9
- Puissance des projets en file d'attente du S3REnR en cours : 0.8
- Puissance des projets en service du S3REnR en cours : 3.3

- Futur poste source Lézignan

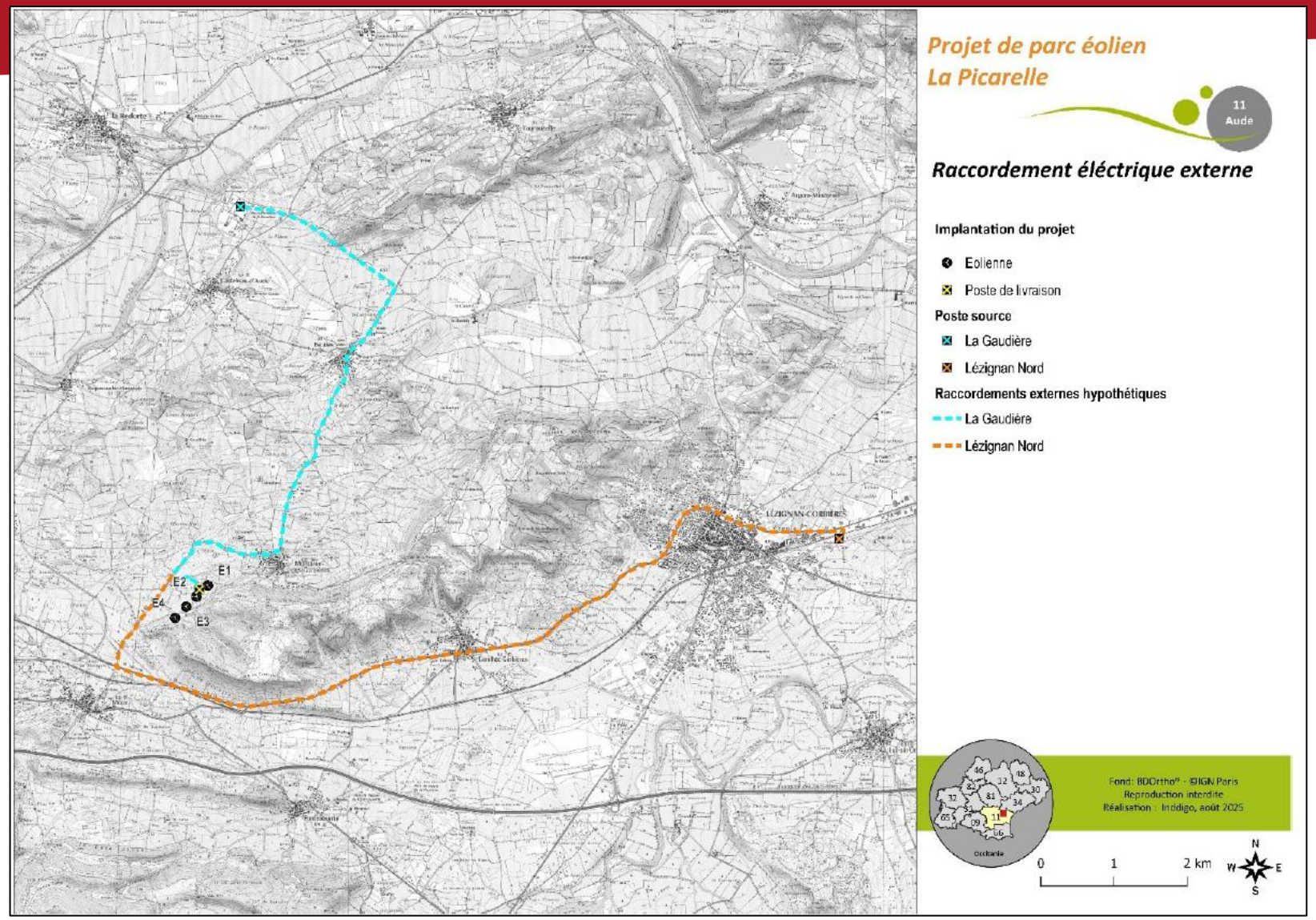

OBJECTIFS DU PROJET

PARTICIPER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

- Participation à l'approvisionnement électrique national et à la réduction du recours aux énergies fossiles : stratégie d'électrification des usages et de réduction de l'importation d'énergie fossile confirmée par RTE
- Le scénario REPOS et le SRADETT visent des objectifs de déploiement de l'éolien terrestre en Occitanie de 3 600 MW en 2030 et 5 500 MW en 2050. Au 31 mars 2024 : 1 698 MW installés
- Création de retombées économiques pour les collectivités
- Retombées économiques durables pour les caves coopératives via la structure SODEL dédiée

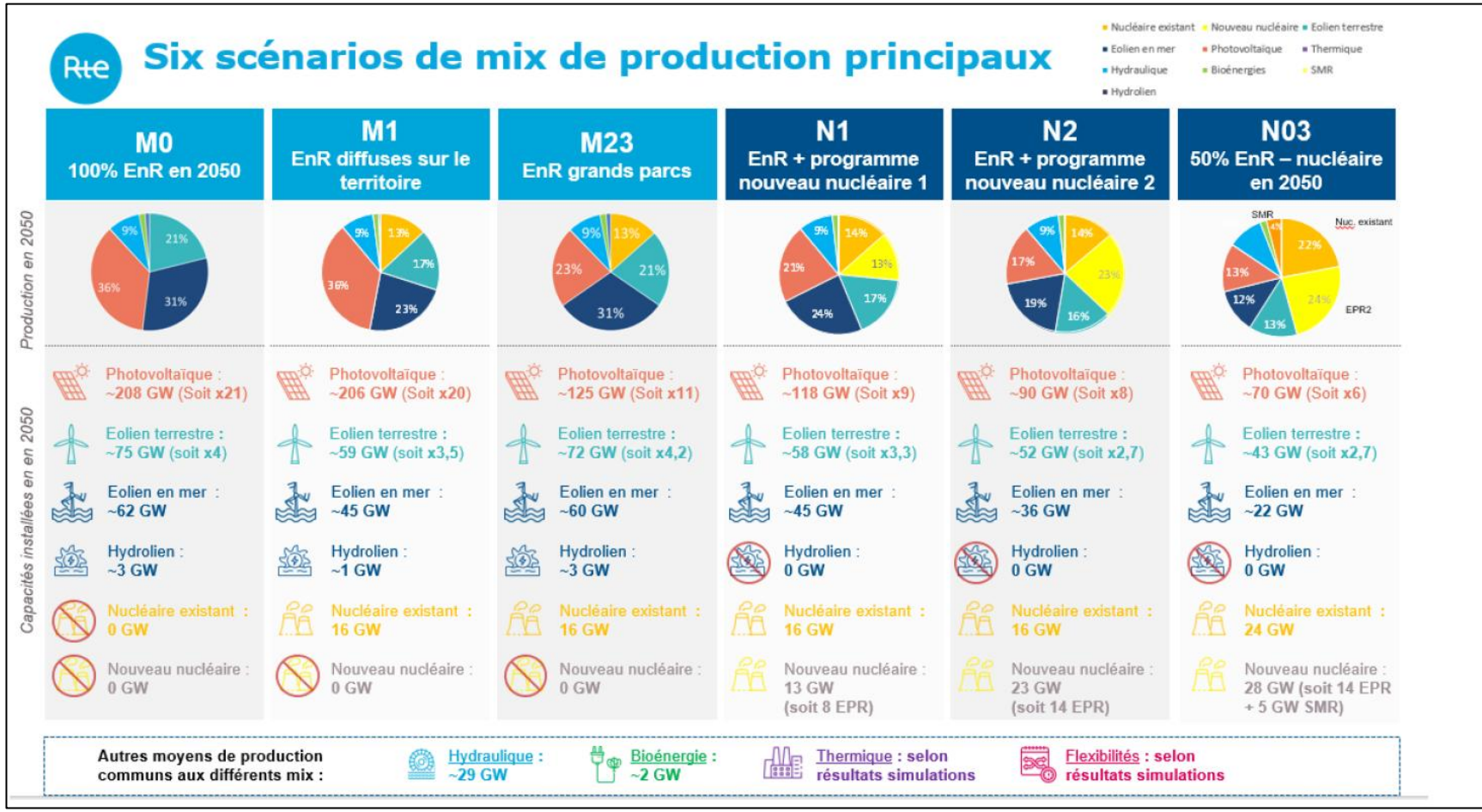

LES RETOMBÉES DU PARC ÉOLIEN

Des retombées économiques directes à l'échelle du territoire

≃ 150 000 € / an

Commune de Tourouzelle

CONILHAC CORBIÈRES

Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières & Minervois

AUDE Le Département

Mesures compensatoires et d'accompagnement

IFER, CVAE, CFE

Taxe foncière

Loyers, foncier

PROJETS

Retombées en tant qu'actionnaires

Loyers, foncier

EOSNER

SODEL

Consolidation de l'investissement, moyens financiers

VITICULTURE - TERRITOIRE

Consolidation de l'investissement, moyens financiers

Propriétaires exploitants
(dont certains sont adhérents des caves SODEL)

SODEL

LES CAVES SERONT ACTIONNAIRES DU PARC
ENV. 30% DU BUDGET ANNUEL D'UNE CAVE

PLANIFICATION

URBANISME

- SCOT en vigueur à l'échelle de la CCRLCM, en révision
- Un territoire qui a porté le développement des ENR dans le respect de ses objectifs
- La CCRLCM a suivi le développement du projet éolien de La Picarelle et y est favorable

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR)

Un territoire exemplaire en éolien et un fort potentiel solaire à développer

La production globale d'énergies renouvelables sur le territoire était de presque 274 GWh en 2017. Le territoire a connu une hausse de 65% de la production d'EnR entre 2013 et 2017 avec, notamment, la création de 2 parcs éoliens en 2013 et un parc éolien en 2017.

EOLIEN

+110 GWh

220 GWh 2017 — 330 GWh POTENTIEL

Fort potentiel mais contraintes environnementales à respecter.

PHOTOVOLTAIQUE

+478 GWh

11 GWh 2017 — 489 GWh POTENTIEL

Très fort potentiel à développer

BOIS-ENERGIE

+210,5 GWh

39,5 GWh 2017 — 250 GWh POTENTIEL

Fort potentiel mais contraintes environnementales à respecter.

HYDROELECTRICITE

+2,25 GWh

2,7 GWh 2017 — 2,25 GWh POTENTIEL

Potentiel faible

BIOGAZ

0 GWh 2017 — 105 GWh POTENTIEL

Un potentiel à structurer

GEOTHERMIE

0 GWh 2017 — 4 GWh POTENTIEL

Potentiel à explorer

even CONSEIL

Figure 82 : Synthèse du diagnostic du PCAET de la CCRLM

URBANISME

Zones A et A2 du PLU de Montbrun-des-Corbières

Sont admises les « constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif s'ils n'entraînent pas de préjudice pour l'activité agricole ».

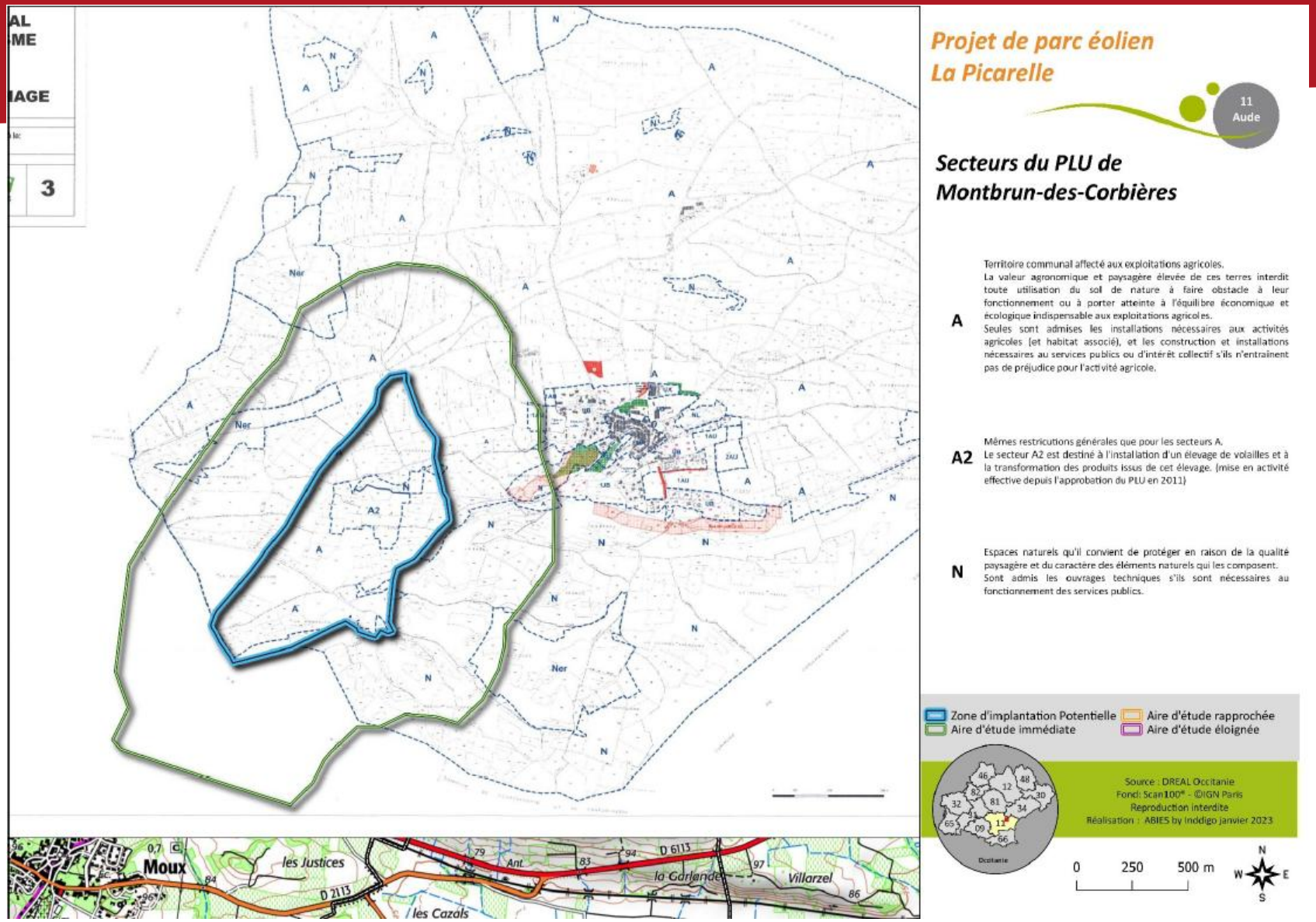

LA CONCERTATION

CONCERTATION

Depuis 2022 :

- Recours à un cabinet de concertation : Com Une Exception
- Mise en place d'un comité de pilotage des projets dès 2022, incluant les communes concernées par les projets SODEL, Lézignan-Corbières, l'intercommunalité. 2 réunions/an, 7 comités de projets tenus à ce jour
- Mise en place de permanences d'information dans les communes
- Mise à disposition de documentation en mairie et questionnaires
- Visites du parc éolien du Cers
- Visites de scolaires
- …

→ *Un rapport de concertation retraçant toutes les étapes de la concertation et les retours des citoyens sera disponible dans le dossier de demande d'AE*

Escales

Concertation autour du projet d'extension du parc éolien de La Plagne

Mercredi 22 novembre s'est tenue à la salle Achille-Mir, une permanence d'information sur les projets éoliens portés par les caves coopératives regroupées au sein de la Sodel (Société de développement économique du Lézignanais) et la société Eos-ner, producteur d'électricité dédiée aux nouvelles énergies renouvelables (éolien et solaire au sol). Charlotte Coppier, directrice associée (Sepale®), Susie Haas, directrice associée responsable environnement (Sepale) et Francis Attard, directeur conseil du cabinet de concertation (Com. Une. Exception) ont détaillé le projet au public.

En 2022, la concertation est lancée et des études naturalistes, paysagères et acoustiques ont été réalisées.

Les trois projets concernent les communes de Tourouzelle (Les Pigeonniers), Montbrun-des-Corbières (La Picarde) et Escales – Conilhac-Corbières (La Plagne). Le projet de La Plagne a été largement expliqué avec des plaquettes en soutien. C'est une extension du parc existant en exploitation, en seconde ligne, avec un impact visuel modéré, une concentration d'éoliennes dans un secteur déjà équipé, contribuant à l'objectif national de 34,7 GWh d'éolien terrestre en 2028.

C.L.

> *"Sepale, acteur de la transition énergétique, bénéficient d'un savoir-faire et d'une agilité unique, accompagne ses partenaires avec des solutions sur mesure.*

Charlotte Coppier, Susie Haas et Francis Attard expliquent le projet éolien.

Conilhac-Corbières

Concertation autour du projet de parcs éoliens

Dans le cadre du projet de la Sodel (Société de développement du Lézignanais) concernant la réalisation de trois parcs éoliens, projet porté par les caves coopératives de Conilhac-Corbières, Escales, Montbrun et Tourouzelle une consultation est lancée. Les administrés sont appelés à s'informer et à donner leur avis. À cet effet un espace d'expression, un questionnaire sur l'énergie éolienne et des informations sur les projets sont dédiés aux citoyens. Cet espace d'expression est à disposition dans les mairies de Conilhac, Escales, Montbrun et Tourouzelle, ainsi que dans les caves coopératives : l'Avenir à Montbrun ; les deux terroirs à Tourouzelle et le chai des vignerons à Lézignan.

M. L.

> *Pour plus de renseignements sur les projets : www.sodel-lezignan.fr*

LÉZIGNAN-CORBIÈRES › 9

Des viticulteurs s'intéressent à l'énergie éolienne

ENVIRONNEMENT

Les caves coopératives de Lézignan-Conilhac, Escales-Tourouzelle et Montbrun se sont associées au sein d'une société pour développer trois parcs éoliens sur deux communes. Rencontre à l'opération qui exploite le parc éolien de Cazes, sur Conilhac. Les viticulteurs veulent placer la transition énergétique au cœur des enjeux du développement du territoire.

« Instaurer le dialogue, servir largement l'information.

SYNTHESE DES INCIDENCES DU PROJET

→ *L'analyse des impacts bruts et résiduels du projet est finement détaillée au sein de l'étude d'impact jointe au dossier de demande d'AE*

INCIDENCES DU PROJET ÉOLIEN

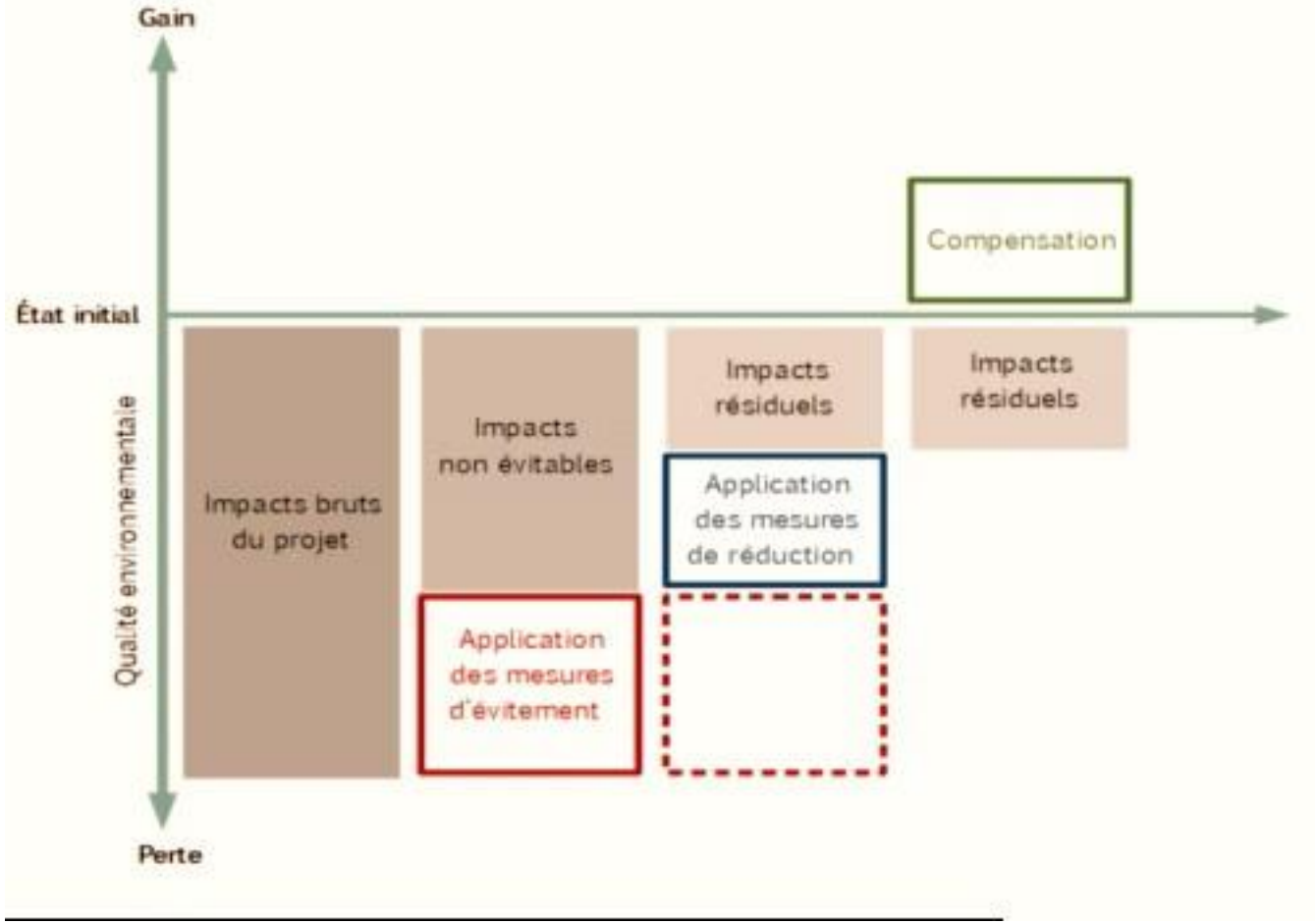

Source : Guide pour la mise en œuvre de l'évitement – mai 2021, Ministère de la Transition Ecologique

<u>Composantes étudiées dans l'étude d'impact</u> = pièce maîtresse du dossier de demande d'AE

- Milieu humain
- Milieu physique
- Milieu paysager
- Milieu naturel

Implantation retenue au regard des principaux enjeux environnementaux et paysagers

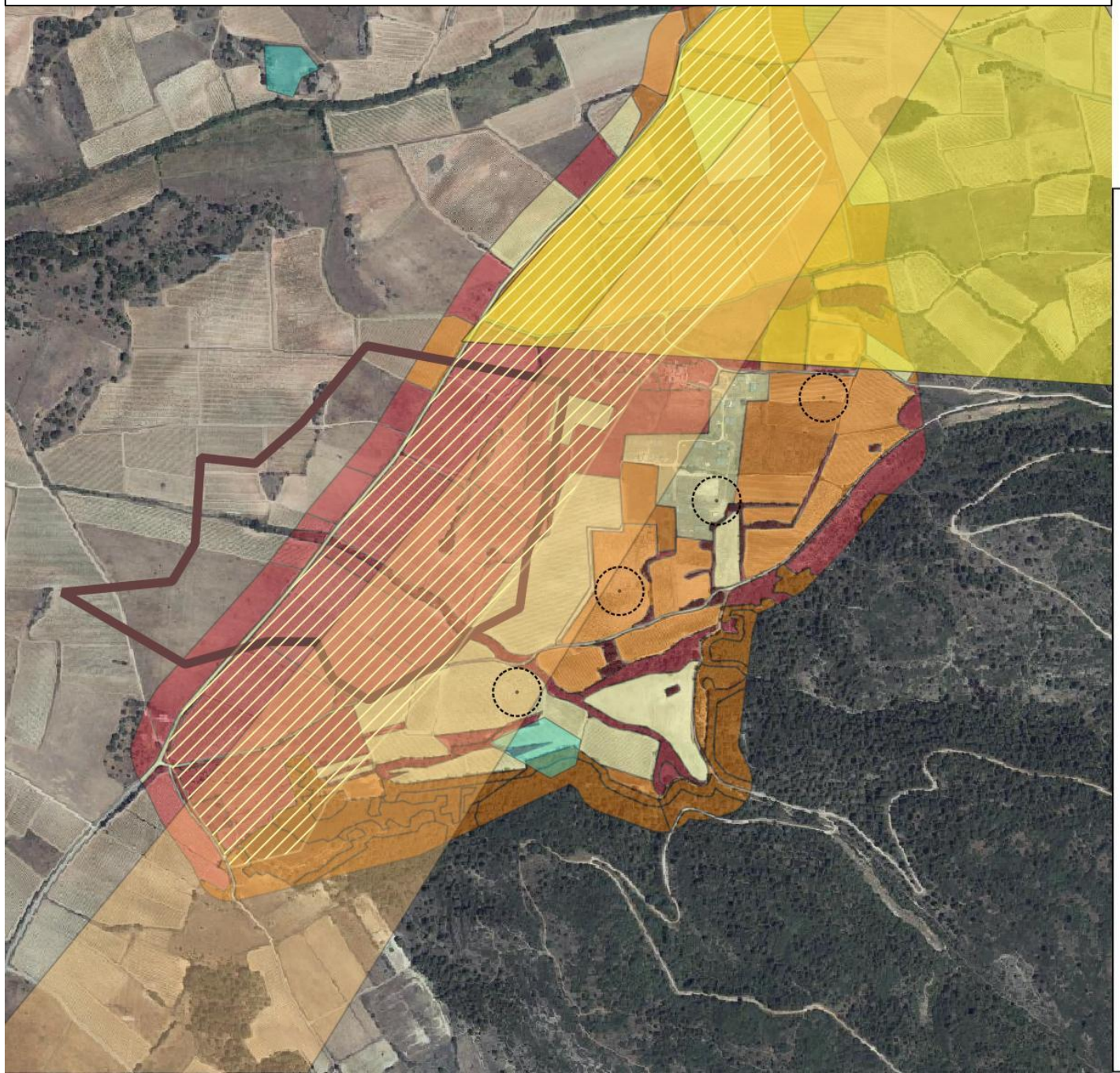

Projet éolien : La Picarelle
Montbrun-des-Corbières

Source(s) : Scan IGN, INSEE, Data.Gouv

Date : 19/11/2025

Légende :

VARIANTES

VARIANTE V3B RETENUE

- Mât éolien
- Survol

Enjeux paysagers

- Eloignement 250m D65
- Axe Colombier-Alaric
- Impacts Montbrun
- Zone archéo

Synthèse niveau d'enjeux naturalistes

- Faible
- Modéré
- Fort
- Très fort
- Domaine vital Hirondelle rousseline

INCIDENCES BRUTES SUR LE PAYSAGE

- Etude des incidences paysagères du projet
- Définition de Zones de Visibilité Théoriques
- 45 PM réalisés depuis les points de vue les plus sensibles
- 1 étude dédiée au Canal du Midi

Carnet de PM disponible et consultable pendant le comité de projet

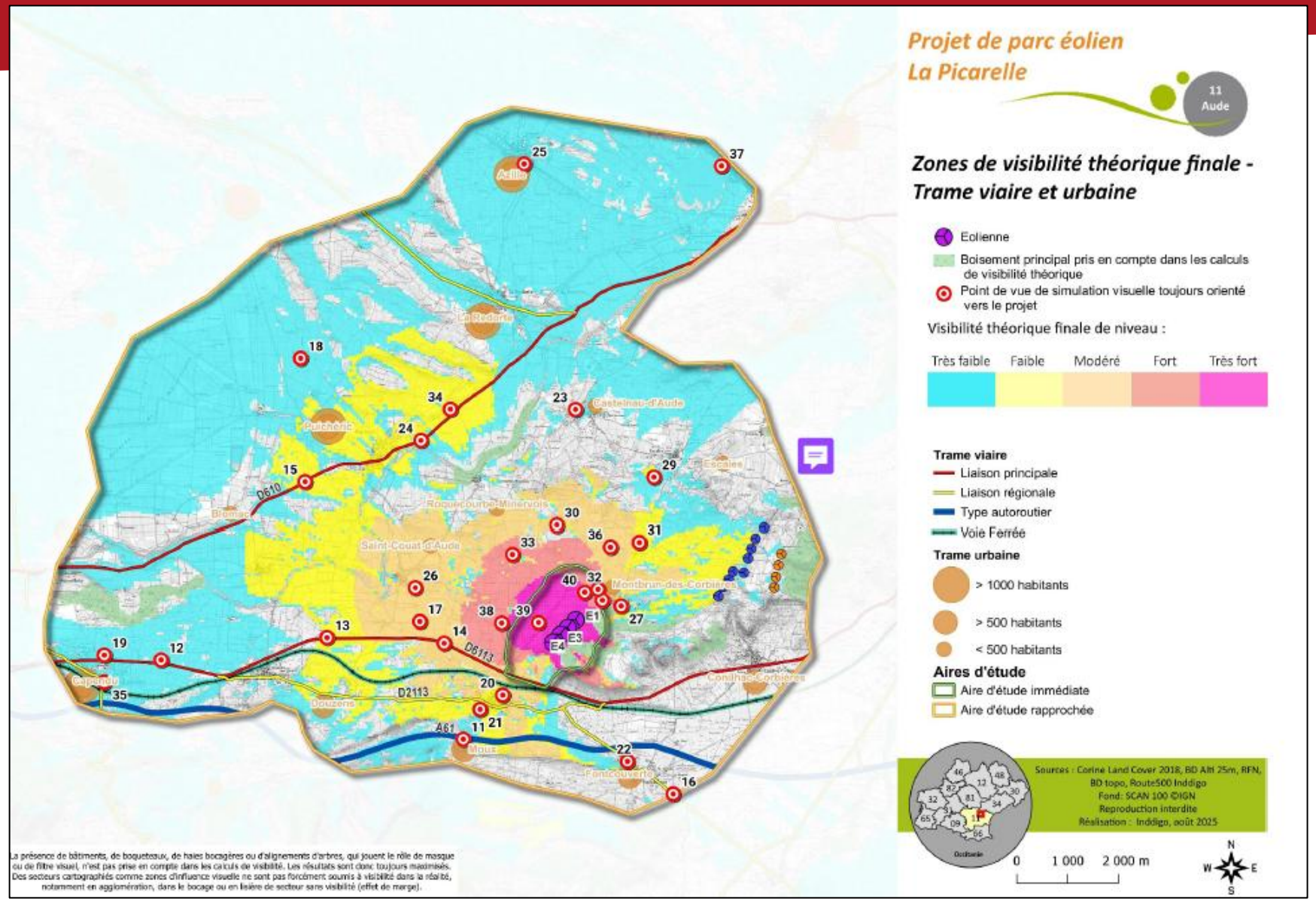

La Picarelle – Photomontage

28. Depuis l'impasse de Henri, en lisière ouest de Montbrun-des-Corbières

SITUATION DE L'OBSERVATEUR PAR RAPPORT AU PROJET

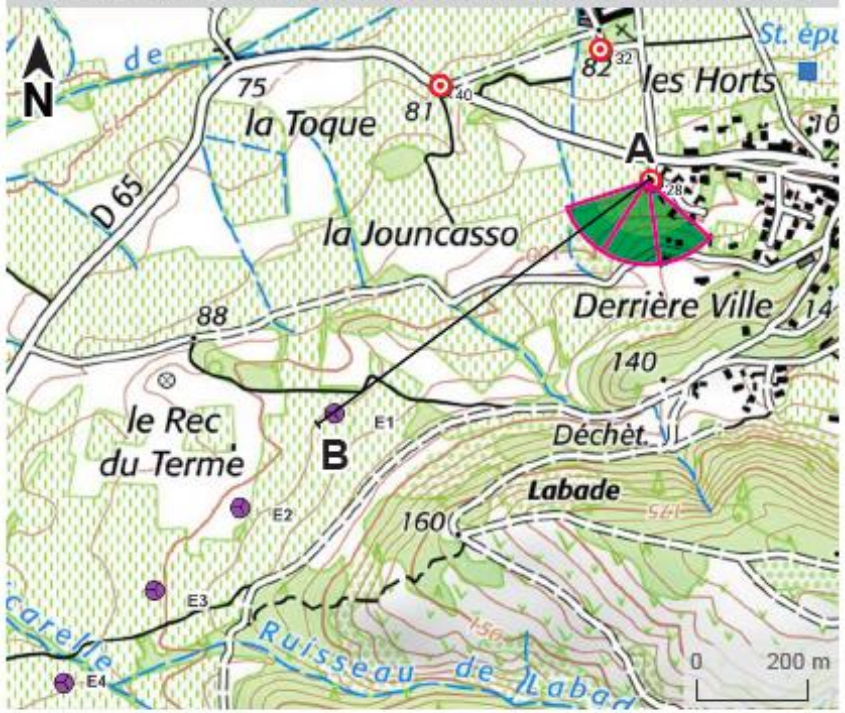

©IGN Paris - Reproduction interdite ©INDDIGO, Octobre 2025

CONTEXTE PAYSAGER AUTOUR DU POINT DE PRISE DE VUE

OrthoHD - Reproduction interdite ©INDDIGO, Octobre 2025

28. Depuis la lisière ouest de Montbrun-des-Corbières

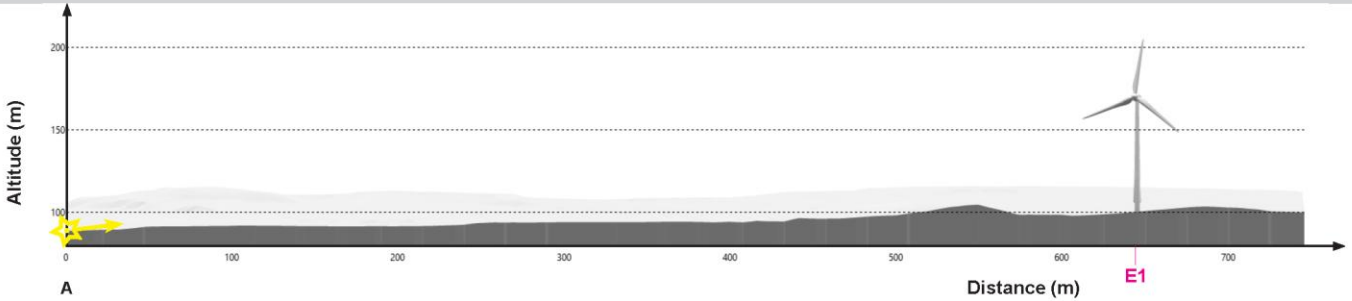

Coupe topographique entre le point de prise de vue et l'éolienne la plus proche (E1), avec une zone de recul.

Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 55 cm.

La Picarelle - Photomontage

31. Depuis la D65 au nord du domaine de l'Horte (commune de Montbrun-des-Corbières)

SITUATION DE L'OBSERVATEUR PAR RAPPORT AU PROJET

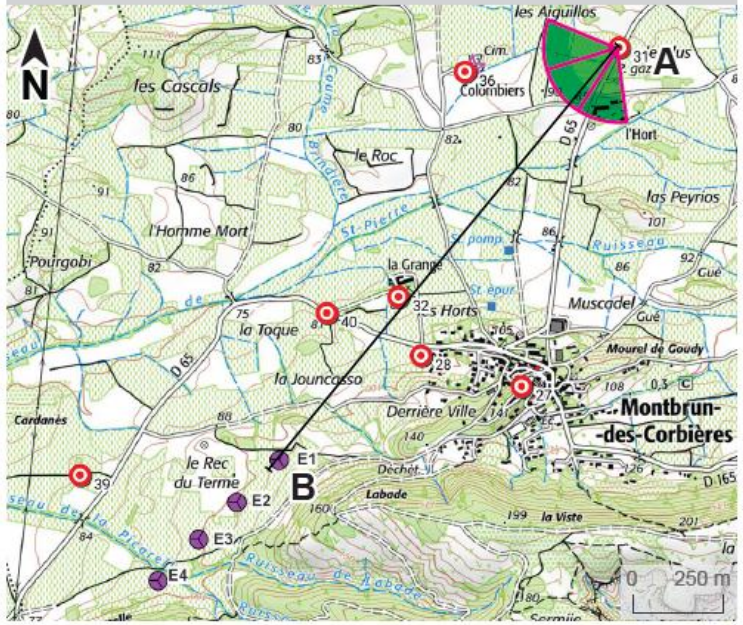

©IGN Paris - Reproduction interdite ©INDDIGO, Octobre 2025

CONTEXTE PAYSAGER AUTOUR DU POINT DE PRISE DE VUE

OrthoHD - Reproduction interdite ©INDDIGO, Octobre 2025

31. Depuis la D65 au nord du domaine de l'Hort (commune de Montbrun-des-Corbières)

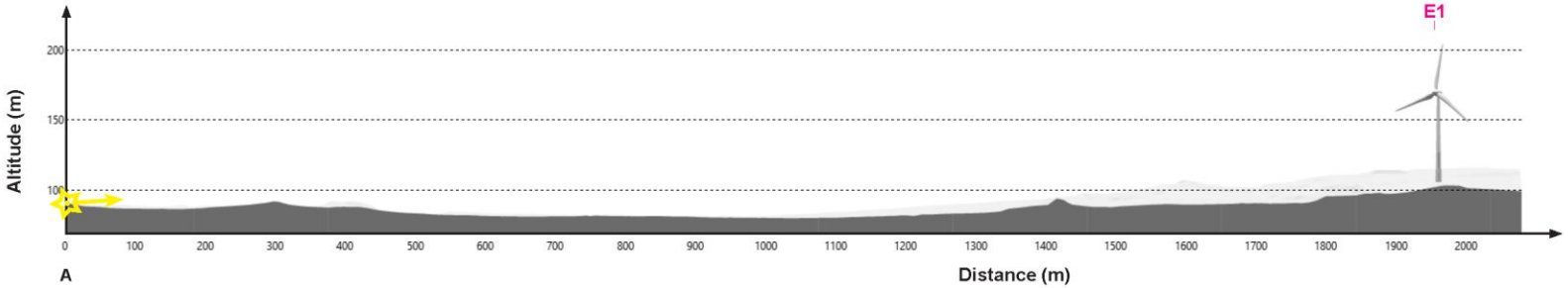

Coupe topographique entre le point de prise de vue et l'éolienne la plus proche (E1), avec une zone de recul.

Les échelles ont été dilatées verticalement x2 pour une meilleure visibilité du relief.

Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 55 cm.

La Picarelle - Photomontage

21. Depuis l'entrée sud de Moux par la rue Prosper Mestre Huc (et GR77)

SITUATION DE L'OBSERVATEUR PAR RAPPORT AU PROJET

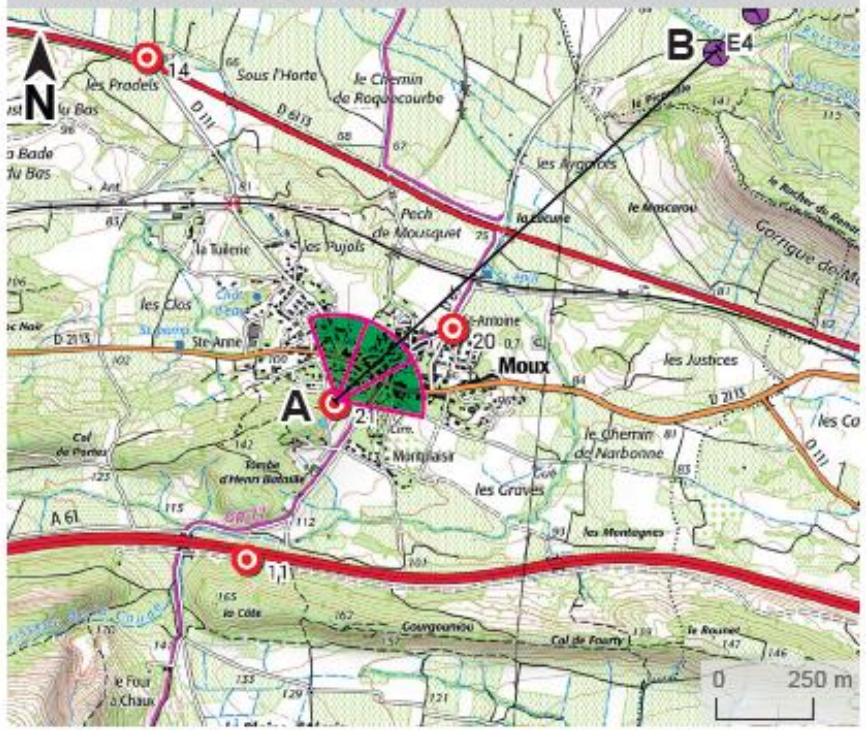

©IGN Paris - Reproduction interdite ©INDDIGO, Octobre 2025

CONTEXTE PAYSAGER AUTOUR DU POINT DE PRISE DE VUE

OrthoHD - Reproduction interdite ©INDDIGO, Octobre 2025

21. Depuis l'entrée sud de Moux par la rue Prosper Mestre Huc (et GR77)

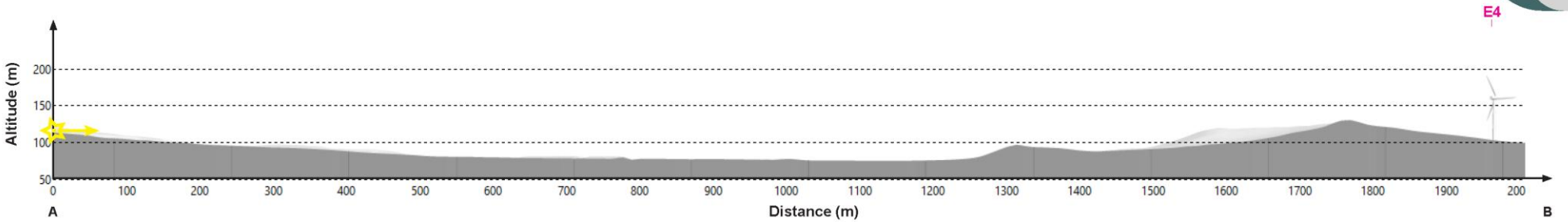

Coupe topographique entre le point de prise de vue et l'éolienne la plus proche (E4), avec une zone de recul.

Afin de visualiser ce photomontage dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées au format A3 et être regardées à environ 55 cm.

Thématique et lieu			Enjeu	Simulation°	Niveau d'effet du projet	Niveau d'incidence
Paysage éloigné	Axes de communication	L'A61, Autoroute des Deux Mers	**Autoroute (fréquentation importante et découverte du territoire)**		Depuis l'ouest, négligeable à ponctuellement très faible. Depuis l'est, négligeable	Négligeable
		La D6113	**Route principale**		Dans les deux sens, négligeable	Négligeable
		La D610 / D5	**Route principale**	1	Négligeable	Négligeable
		La D611	Route secondaire		Très faible	Faible à très faible
		La D57	Route secondaire		Très faible	Faible à très faible
		D11 (entre Rieux-Minervois et la Redorte)	Route secondaire	2	Négligeable	Négligeable
	Villes et bourgs	Lézignan-Corbières	**Pôle principal (habitat et activités)**		Nul	Négligeable
		Rieux-Minervois	**Bourg principal (habitat et activités)**	2	Négligeable	Négligeable
		Olonzac	**Bourg principal (habitat et activités)**		Nul	Négligeable
		Caunes-Minervois	**Bourg principal (habitat et activités)**		Très faible	Faible
	Patrimoine et tourisme	Canal du Midi et ses abords	**Bien Unesco** **Sites classés – nombreux monuments historiques et touristiques**	Etude patrimoniale	Très faible	Faible
		Minerve : cité, causses, gorges de la Cesse et du Brian	**Site patrimonial remarquable** **Site classé / inscrit, Grand Site de France, Plus Beaux Villages de France, PNR du Haut-Languedoc**	4, 6 et 7	Très faible	Faible
		Autres sites protégés avec sensibilité potentielle	Sites inscrits (y compris monuments historiques inclus dans le périmètre du site)		Hors CAVE	Nul
		Autres monuments historiques	Monuments historiques classés ou inscrits	5, 6, 7 et 8	- Le Dolmen de la Cigalière à Cesseras, très faible - La Tour de Mézolieux à Laure-Minervois, nul - La Chapelle Notre-Dame-du-Spasme à la Livinière, très faible - Le Dolmen de Bruneau à Minerve, très faible - Le Dolmen des Fades ou Palet de Roland à Pépieux, très faible - La chapelle de Centeilles à Siran, très faible.	Faible à très faible Sauf nul pour La Tour de Mézolieux
		Montagne Alaric, GR36 et GR77	Elément paysager remarquable et chemins de grande randonnée	9 Covisibilité : 1, 3, 4 et 8	Très faible	Faible à très faible
	Eolien	Parcs de la plaine du Lézignanais	Covisibilités éoliennes	1 à 9	Très faible	Faible à très faible
		Plaine de l'Aude occidentale	Expansion du contexte éolien	10	Nul	Nul
Paysage rapproché	Axes de communication	L'A61 Autoroute des Deux Mers	**Autoroute**	11	Faible	Modéré
		D6113	**Route principale**	12 et 13	Modéré	Modéré à fort
		D610	**Route principale**	15 et 24	Très faible	Faible à très faible
		D111	Route secondaire	14, 16, 18 et 22	Faible	Faible à modéré
	Villes, bourgs et villages	Capendu	Bourg (> 1 000 hab.)	19	Très faible	Faible à très faible
		Puichéric	Bourg (> 1 000 hab.)	15, 18 et 24	Faible	Faible à modéré
		La Redorte	Bourg (> 1 000 hab.)		Négligeable	Négligeable
		Azille	Bourg (> 1 000 hab.)	25	Très faible	Faible à très faible
		Moux	Village (> 500 hab.)	11, 14, 20, 21	Modéré	Modéré
		Fontcouverte	Village	16, 22	Nul	Nul

Thématique et lieu			Enjeu	Simulation°	Niveau d'effet du projet	Niveau d'incidence
Paysage rapproché		Castelnau-d'Aude	Village (> 500 hab.)	23	Faible	Faible
		Saint-Couat-d'Aude	Village	17, 26	Faible	Faible
		Montbrun-des-Corbières	Village	27, 28	Modéré	Modéré à faible
		Escales	Village	29	Très faible	Très faible à faible
		Cavailhès (commune de Montbrun-des-Corbières)	Habitat isolé proche	30	Faible	Faible à très faible
		Domaine de l'Hort (Montbrun-des-Corbières)	Habitat isolé proche	31	Modéré	Faible
		Domaine du Roc (Montbrun-des-Corbières)	Habitat isolé proche	32	Fort	Modéré à faible
		Canèles (Roquecourbe-Minervois)	Habitat isolé proche	33	Faible	Faible à très faible
	Patrimoine et tourisme	Canal du Midi et ses paysages	Bien Unesco - Sites classés	24, 34	Très faible	Faible
		Capendu – Château et église	Site inscrit / Monument historique classé	35	Faible	Faible à modéré
		Montbrun-des-Corbières – Chapelle Notre-Dame-du Colombier et ses abords	Site inscrit Monument historique classé	36 Covisibilité : 9, 31, 39	Modéré	Modéré
		Azille - Chapelle des Clarisses (ancienne), Eglise Saint-Julien et Maison Cros	Monuments historiques classés et inscrits	25	Négligeable	Négligeable
		Puichéric - Eglise	Monuments historiques classé	15	Très faible (covisibilité)	Faible à très faible
		Saint-Couat-d'Aude - Eglise Saint-Cucufat et le site inscrit L'église, le square et la place	Périmètres de protection des Monuments historiques classés et inscrits – Site inscrit	23, 26	Très faible	Faible à très faible
		Montagne Alaric	Elément paysager remarquable	12, 15, 18, 25, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 35, 36, 37 et 39	Modéré (Covisibilité)	Modéré
		Douzens - L'église et le château	Site inscrit	12	Très faible (covisibilité)	Très faible à faible
		Puichéric - Pyramide	Monument historique inscrit	34	Très faible	Très faible à faible
		Blomac - Eglise Saint-Etienne	Monument historique inscrit	35	Très faible (covisibilité)	Très faible à faible
		Olonzac et Homps - Lac de Jouarres	Site touristique de plaisance	37	Négligeable	Négligeable
		Marseillette - Etang asséché	Site touristique paysager	18	Faible	Faible à très faible
		Puichéric - Domaine de Saint-Aunay	Domaine viticole	18	Faible	Faible à très faible
		GR77	Randonnée	20, 21, 38	Modéré	Faible
	Eolien	Parcs éoliens du Cers et de Conilhac	Covisibilités éoliennes indirectes	11 à 19, 23 à 25, 29, 34, 35, 37, 39	Faible	Faible
	Photovoltaïque	Parc « Canèles » à Roquecourbe-en-Minervois	Covisibilité avec les sites de production d'énergie solaire	27	Très faible	Très faible à faible
Paysage immédiat	Axes de circulation	D65	Route départementale tertiaire	39, 40	Fort	Modéré
	Lieu de vie et d'activité	Accès au Château du Roc (Montbrun-des-Corbières)	Domaine viticole et habitat isolé	40	Modéré	Faible
		Lieu-dit Rec du Terme (Montbrun-des-Corbières)	Exploitation agricole		Fort	Modéré à faible
		Itinéraire balisé nommé chemin du Rocher du Renard	Chemins de randonnée et de VTT		Fort	Modéré à faible
	Zone du projet	Bosquets et haies, en partie associée au ruisseau de La Picarelle et aux limites parcellaires - transition entre la colline boisée et la plaine viticole ouverte	Trame verte		Faible	Faible
		Plaine viticole bocagère	Paysage local		Modéré	Modéré à faible

INCIDENCES BRUTES SUR LE MILIEU HUMAIN

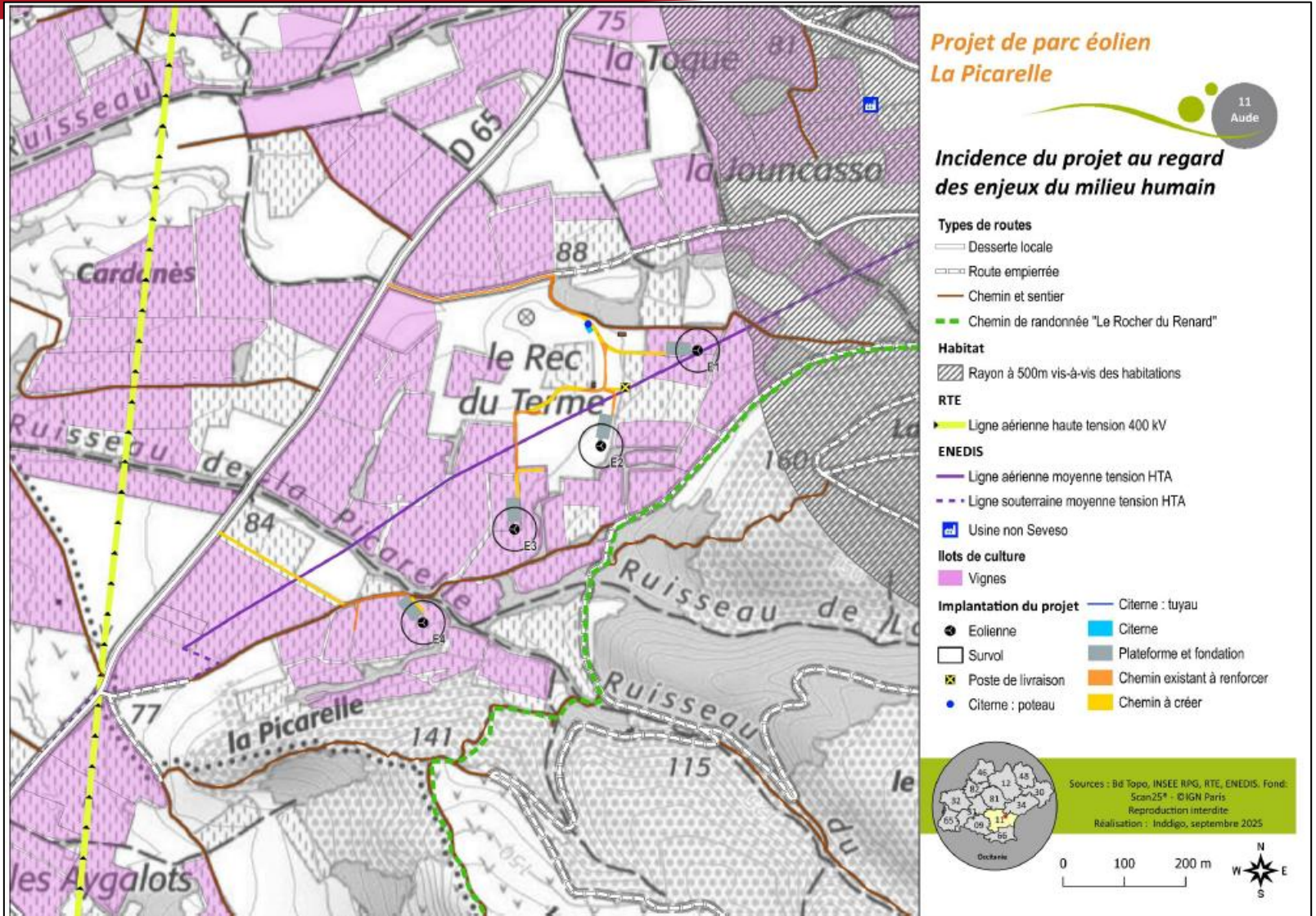

- Faible emprise sur l'activité agricole
- Présence de réseaux électriques (HTA et enterrés)
- Présence de l'exploitation de la Bassecour de Carcassonne
- Etude acoustique réalisée : bridage si dépassement des seuils réglementaires
- Plafond Armée 100m respecté : pas d'incidence sur les radars armée ni Météofrance

Composante		Sensibilité liée à une installation éolienne	Risques / Incidences	Incidences brutes du projet de parc éolien de La Picarelle		
				En phase de construction	En phase d'exploitation	En phase de démantèlement
Économie locale		Positive	Retombées économiques	Positive	Positive	Positive
Habitat		Nulle/Négligeable	Dévaluation des prix de ventes immobilières	Nulle	Non évaluable	Nulle
Agriculture		Modérée	Immobilisation de surfaces agricoles	Faible	Très faible (Montbrun-des-Corbières Modérée à forte (exploitations concernées)	Faible
			Gênes à l'activité agricole	Faible	Très faible	Faible
Loisirs	Randonnée	Faible (exploitation) à forte (chantier)	Coupure de sentiers de randonnée	Nulle	Nulle	Nulle
	Chasse	Faible (exploitation) à modérée (chantier)	Dérangement de l'activité de chasse	Modérée localement	Très faible	Modérée localement
Documents et règles d'urbanisme		Nulle	Incompatibilité avec les documents d'urbanisme opposables (PLU de Montbrun-des- Corbières et SCoT de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois)	Compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme opposables		
Protection des radars		Nulle/négligeable (Météo France et DSAC) Forte (Armée de l'air)	Perturbation des communications radars de l'Armée de l'air et/ou de l'Aviation Civile	Nulle	Nulle	Nulle
Servitudes aéronautiques		Nulle/négligeable (DSAC) Forte (Armée de l'air)	Danger pour le vol des aéronefs de l'Armée de l'air et/ou de l'Aviation Civile	Nulle	Nulle	Nulle
Communications radioélectriques (hors aviation civile et militaire)		Nulle	Interception de faisceaux hertziens et perturbation des signaux émis	Nulle		
Éloignement vis-à-vis des voies de circulation		Forte	Danger en cas de non-respect des distances de recul préconisées ou de survol non autorisé du domaine public	Nulle		
Éloignement vis-à-vis de l'habitat		Nulle	Non-respect de l'éloignement réglementaire de 500 m vis-à-vis des habitations et zones d'habitation définies par les documents d'urbanisme	Nulle		
Réseaux et canalisations		Forte	Remise en cause de l'intégrité des réseaux en place	Nulle		
Captages AEP		Nulle	Pollution des eaux captées	Nulle		
Risques identifiés		Très faible (radon)	Aggravation des risques identifiés	Nulle	Nulle	Nulle
Sites et sols pollués		Nulle	Relargage de substances polluantes dans le milieu suite aux déplacements de terres	Nulle		

Composante		Sensibilité liée à une installation éolienne	Risques / Incidences	Incidences brutes du projet de parc éolien de La Picarelle		
				En phase de construction	En phase d'exploitation	En phase de démantèlement
Acoustique		Modérée	Dérangement des riverains et troubles de la santé humaine	Nulle (infrasons) Faible (sons audibles)	Nulle (infrasons) Faible à Forte (sons audibles par le voisinage))	Nulle (infrasons) Faible (sons audibles)
Champs électromagnétiques		Faible	Troubles de la santé humaine	Nulle	Négligeable	Nulle
Phénomènes vibratoires		Faible	Transmission de vibrations mécaniques et dérangement des riverains	Modérée lors du passage dans les bourgs	Nulle	Modérée lors du passage dans les bourgs
Perception visuelle	Balisage	Faible (de jour) à modérée (de nuit)	Dérangement des riverains et trouble de la santé humaine	Nulle	Faible (de jour) à modérée (de nuit)	Nulle
Pollution de l'air		Faible	Dérangement des riverains, des ouvriers et trouble de la santé humaine	Faible (poussières) Modérée (gaz et odeurs)	Nulle	Faible (poussières) Modérée (gaz et odeurs)
Déplacements (trafic)		Faible (exploitation) à forte (chantier)	Perturbation de la circulation locale	Faible à forte ponctuellement	Négligeable	Faible à forte ponctuellement
Sécurité des riverains		Modérée	Incident impliquant des riverains	Modérée	Faible	Modérée
Sécurité des opérateurs de chantier		Modérée à forte	Incident ou accident impliquant des opérateurs	Modérée à Forte	Modérée à Forte	Modérée à Forte

INCIDENCES BRUTES SUR LE MILIEU PHYSIQUE

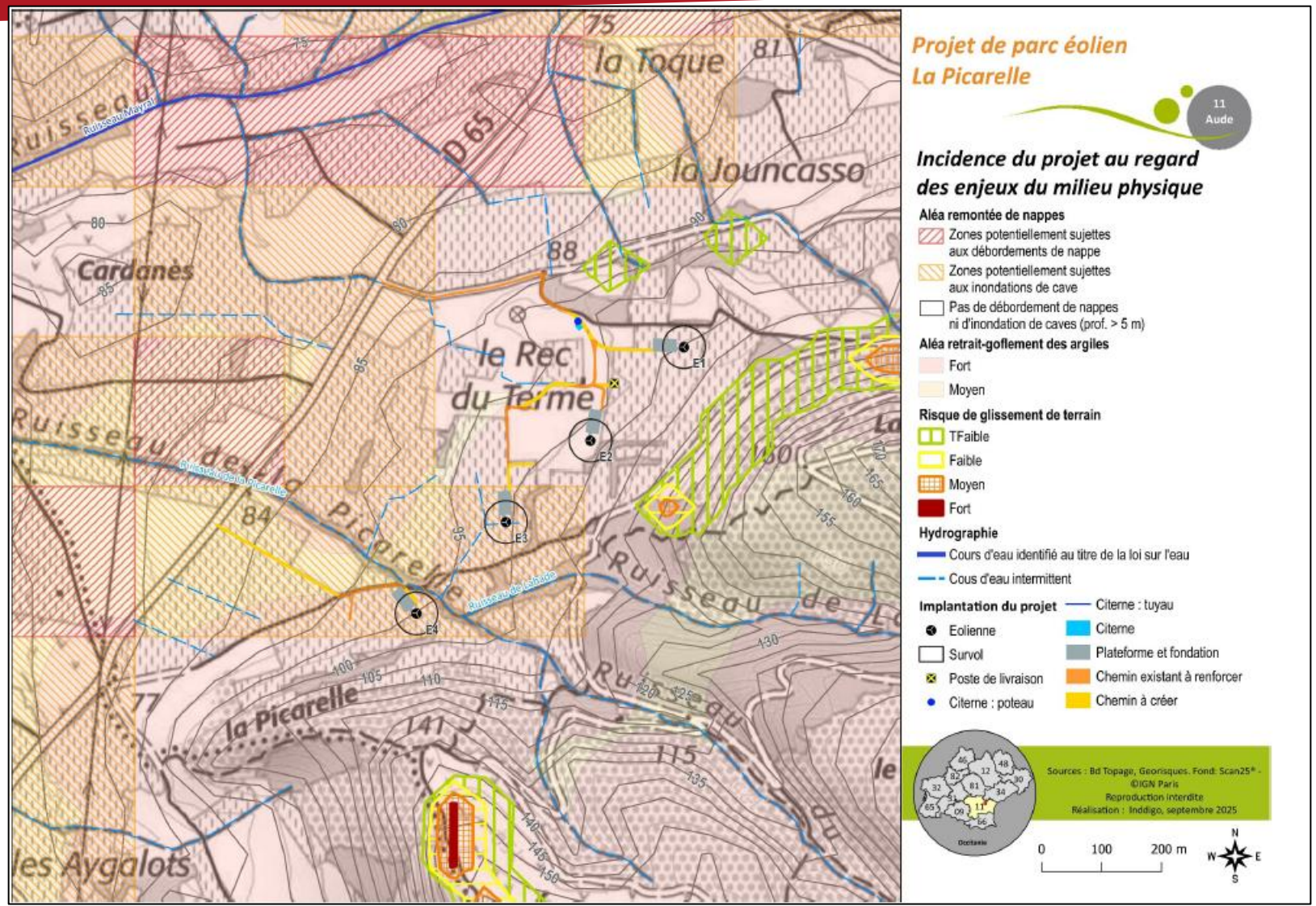

- Aléa remontée de nappe
- Présence du cours d'eau intermittent de la Picarelle
- Enjeux liés au risque incendie
- Une étude géotechnique sera menée avant la construction du parc
- Suivi écologique en phase chantier

Incidences brutes sur le milieu physique

	Composante		Sensibilité liée à une installation éolienne	Risques / Incidences	Incidences brutes du projet de parc éolien de La Picarelle		
					En phase de construction	En phase d'exploitation	En phase de démantèlement
Terre	Géologie		Modérée	Modifications des horizons géologiques	Faible	Négligeable	
				Pollution du sous-sol	Faible à modérée (en cas d'accident mineur)		
	Pédologie		Modérée	Modification des horizons pédologiques	Modérée localement	Nulle	Modérée localement
				Érosion	Faible	Nulle	Faible
				Pollution du sol	Faible à modérée (en cas d'accident mineur)		
	Topographie		Faible à modéré localement	Modification de la topographie locale	Négligeable		
Eau	Hydrologie (eaux de surface)		Très faible à modérée (La Picarelle)	Modification des écoulements	Modéré	Nulle	Faible
				Pollution des eaux de surface	Faible à modérée (en cas d'accident mineur)		
				Prélèvement d'eau	Nulle		
	Hydrogéologie (eaux souterraines)		Nulle en général et faible à forte en cas d'accident	Modification des écoulements	Faible	Nulle	Faible
				Pollution des eaux souterraines	Faible à modérée (en cas d'accident mineur)		
				Prélèvement d'eau	Nulle		
Climat - Air	Climat		Faible à modérée	Modification du climat	Très faible	Positive globalement	Négligeable
	Qualité de l'air		Modérée (chantiers) Nulle (exploitation)	Pollution atmosphérique et émission de poussières	Faible à modérée		Faible
Risques naturels	Séisme		Nulle	Augmentation du risque et de l'aléa	Nulle		
	Inondation	Débordement de cours d'eau	Nulle		Nulle	Négligeable	Nulle
		Ruissellement	Modérée		Modérée	Faible à modéré	Modérée
		Remontée de nappes	Modérée		Nulle	Faible	Nulle
	Feu de forêt		Négligeable		Modérée	Faible	Modérée
	Mouvement de terrains	Retrait-gonflements des argiles	Négligeable		Nulle	Faible	Nulle
		Effondrement	Faible		Faible		
		Glissement de terrain	Modérée		Nulle		
		Chute de blocs/éboulements	Modérée		Nulle		

INCIDENCES BRUTES SUR LE MILIEU NATUREL

- Incidences très limitées sur les milieux naturels et les habitats et la flore patrimoniale
- Attention à porter au ruisseau de la Picarelle

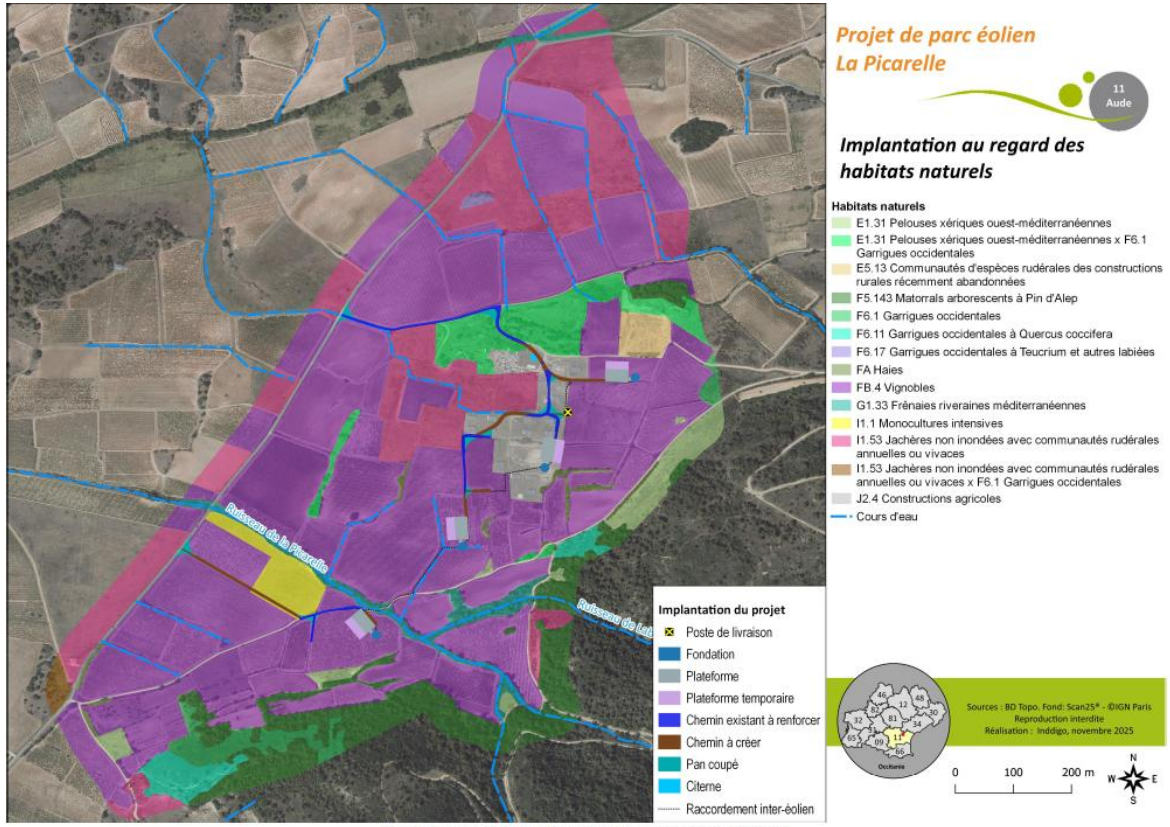

Carte 146 : Implantation du projet au regard des habitats naturels et de la flore patrimoniale

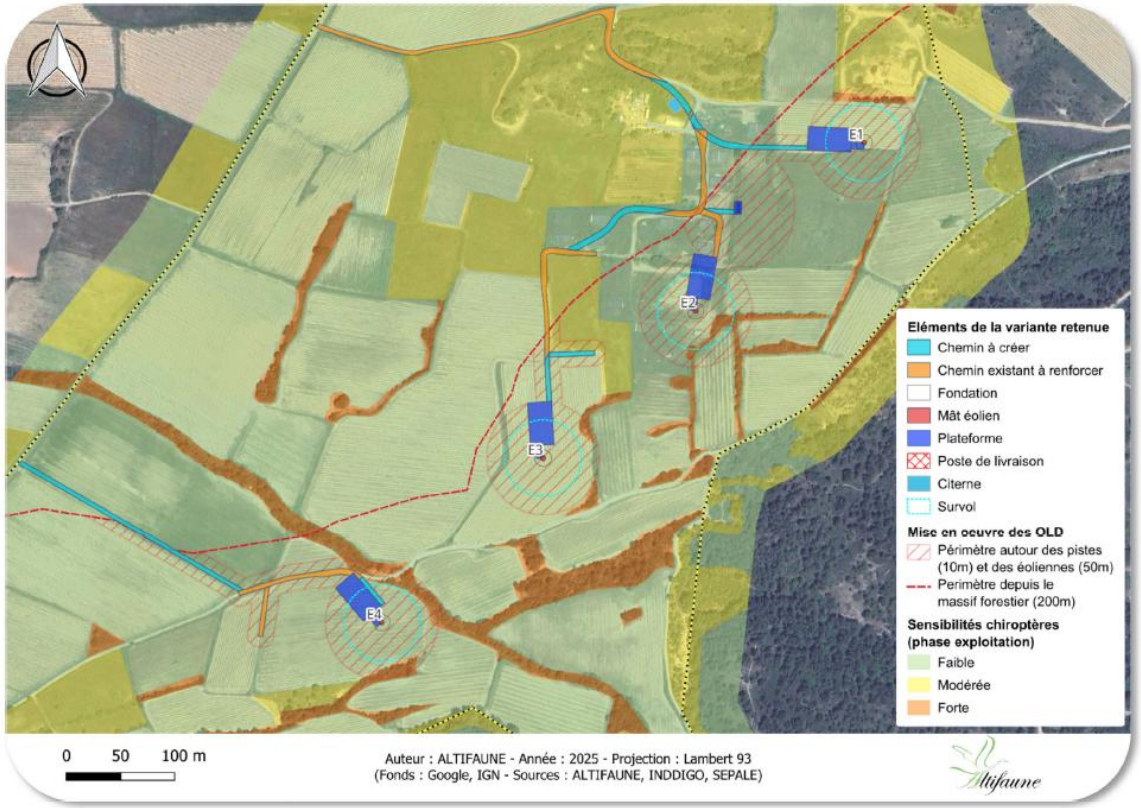

Carte 164 : Variante retenue superposée aux sensibilités des chiroptères en phase d'exploitation

- Incidences sur les chiroptères faibles à fortes selon les espèces
- Mesure de bridage en phase nocturne pour réduire les risques

INCIDENCES BRUTES SUR LE MILIEU NATUREL

Concernant l'avifaune :

Nombreuses espèces patrimoniales protégées notamment en phase de nidification et de migration (Alouette lulu, Faucon crécerellette, Circaète-jean-le-blanc, Vautour fauve, Hirondelle rousseline, Pie-grièches, Rollier, Serin cini, Busard cendré,…)

Risque de collision pour certaines espèces, variable selon leur sensibilité, de dérangement et/ou de perte d'habitat

Mise en place de mesures pour réduire l'impact :

- Évitement des zones à fort enjeu
- Réduction du nombre d'éoliennes
- Hauteur de garde à 28,5m
- Travaux hors période de forte sensibilité
- Suivi du chantier par un naturaliste
- Entretien des plateformes en phase d'exploitation
- Mise en place d'un Système de Détection/Arrêt des machines
- Suivi environnemental conséquent en phase d'exploitation

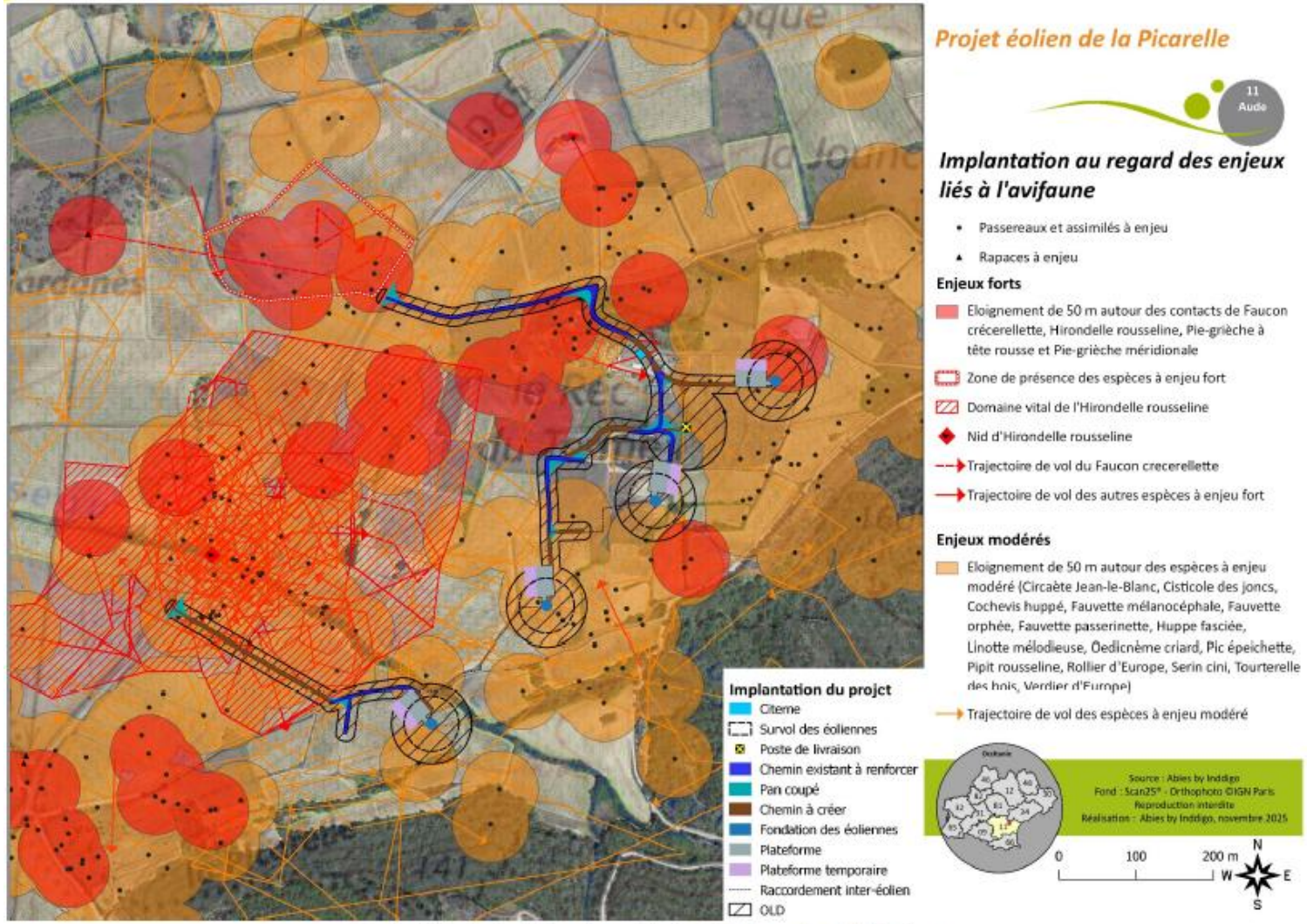

Carte 147 : Implantation du projet vis-à-vis des enjeux de l'avifaune

Thématique / Taxon	Enjeu écologique local	Risques / impacts	Niveau des Impacts bruts du projet éolien de La Picarelle		
			En phase de chantier	En phase d'exploitation	En phase de démantèlement
Contexte écologique					
Zonages naturels d'intérêt	Fort dans l'aire d'étude éloignée	Aucun d'impacts à prévoir sur la ZNIEFF de type I n°910030463 « Plateau de Montbrun et de Conilhac » étant donné l'absence d'implantation en son sein. Impact très faible pour le PNA Lézard ocellé et fort pour le PNA Faucon crécerellette en cas de mortalité.	Très faible	Fort pour le Faucon crécerellette	Très faible
	Modéré au niveau de la ZIP			Très faible pour les autres composantes	
Continuités écologiques	Fort au niveau des ruisseaux	Risque de pollution du ruisseau de la Picarelle qui peut être fort suivant les dégâts. Dégradation de certaines haies par les OLD. Limitation de l'effet barrière pour la faune volante par un nombre réduit d'éoliennes et un éloignement des corridors locaux.	Fort en cas de pollution du ruisseau de la Picarelle	Modéré sur les haies concernées par les OLD	Fort en cas de pollution du ruisseau de la Picarelle
	Faible pour les autres habitats		Très faible pour les autres composantes	Très faible pour les autres composantes	Très faible pour les autres composantes
Habitats naturels et flore					
Habitats naturels	Fort pour les pelouses méditerranéennes en bon état	Les impacts globaux aussi bien en phase chantier qu'en phase d'exploitation son minimes. Les habitats à enjeux sont largement évités.	Très faible	Très faible	Très faible
	Modéré pour les pelouses dégradées, le matorral arborescent à Pin d'Alep, les garrigues et la ripisylve		Faible	Faible	Faible
	Négligeable à faible pour les autres habitats				
Flore	Faible pour la flore patrimoniale	Etant donné l'absence d'espèces à enjeux et l'évitement des habitats favorables à l'installation d'espèces patrimoniales, il peut être considéré que l'impact sur la flore est très faible.	Très faible	Très faible	Très faible
	Faible pour les EVEE	Les espèces invasives ont été recensées notamment aux abords du chantier. L'impact est considéré faible si elles sont proprement évitées en phase de chantier et de démantèlement.	Faible	Très faible	Faible
Avifaune					
Oiseaux nicheurs	Fort pour l'Hirondelle rousseline et la Pie-grièche à tête rousse	En phase chantier, l'impact principal prévisible concerne le risque de destruction en période de reproduction en particulier pour les espèces qui nichent au sol et observées au droit des futures éoliennes et accès (Pipit rousseline, Alouette lulu, Cochevis huppé, Cisticole des joncs, Oedicnème criard). Un dérangement des espèces nicheuses à proximité peut également amener un impact fort. En phase exploitation, le principal impact concerne un risque de mortalité évalué modéré par collision éolienne pour le Faucon crécerelle, le Circaète Jean-le-Blanc, le Busard cendré, le Milan noir et le Martinet noir. D'autres espèces peuvent être exposées. Il s'agit notamment de la Buse variable et de certains passereaux nicheurs à proximité des futures éoliennes comme le Pipit rousseline et l'Alouette lulu ou encore l'Hirondelle rousseline qui est peu sensible mais très patrimoniale, une mortalité serait dommageable pour sa population.	Fort pour les espèces nicheuses au sol (Cochevis huppé, Pipit rousseline…) et pour les espèces nicheuses à proximité immédiate (Hirondelle rousseline et Pie-grièche à tête rousse)	Modéré pour les espèces sensibles aux risques de collision et celles concernées par les OLD	Fort pour les espèces nicheuses au sol (Cochevis huppé, Pipit rousseline…) et pour les espèces nicheuses à proximité immédiate (Hirondelle rousseline et Pie-grièche à tête rousse)
	Modéré pour 16 espèces		Modéré pour les espèces nicheuses à proximité et utilisant le site pour s'alimenter		Modéré pour les espèces nicheuses à proximité et utilisant le site pour s'alimenter
	Faible pour les autres espèces		Négligeable à faible pour les autres espèces	Négligeable à faible pour les autres espèces	Négligeable à faible pour les autres espèces

Thématique / Taxon	Enjeu écologique local	Risques / impacts	Niveau des Impacts bruts du projet éolien de La Picarelle		
			En phase de chantier	En phase d'exploitation	En phase de démantèlement
Oiseaux migrateurs	Fort pour le Faucon crécerellette	Les incidences seront globalement faibles au regard de son positionnement global hors du couloir majeur littoral et local hors du couloir concentré qui longe le massif situé à l'est. De plus, l'alignement propose une orientation parallèle aux déplacements des migrateurs ce qui diminue fortement son effet barrière. Toutefois, le site montre un intérêt pour les oiseaux en halte. Suivant la sensibilité des espèces un risque de dérangement et de collision est possible. En particulier pour le Faucon crécerellette et le Milan royal.	Négligeable à faible pour le dérangement et la perte de territoire	Fort pour le Faucon crécerellette et le Milan royal	Négligeable à faible pour le dérangement et la perte de territoire
	Modéré pour le Milan royal			Modéré pour d'autres espèces sensibles aux risques de collision	
	Très faible à faible pour les autres espèces			Faible pour les autres espèces	
Oiseaux hivernants	Fort pour la Pie-grièche méridionale	Les différentes vignes où s'implantent les éoliennes restent attractives pour les espèces, un risque de dérangement est attendu en particulier pour la Pie-grièche méridionale. En phase d'exploitation, il existe un risque de collision, en particulier pour le Faucon crécerelle qui est sensible à l'éolien.	Modéré pour la Pie-grièche méridionale	Modéré pour le Faucon crécerelle	Modéré pour la Pie-grièche méridionale
	Faible pour les autres espèces		Négligeable à faible pour les autres espèces	Négligeable à faible pour les autres espèces	Négligeable à faible pour les autres espèces
Chiroptères					
Chiroptères	Fort pour le Minioptère de Schreibers, la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl	En phase travaux, l'impact du projet sur les chauves-souris en termes dérangement et de perte d'habitats de chasse est jugé faible. L'impact en termes de destruction de gîtes pour les espèces arboricoles est jugé très faible. En phase exploitation, l'impact du projet sur ce groupe faunistique est jugé fort pour la Pipistrelle de Kuhl, la Pipistrelle commune, la Noctule de Leisler et le Vespère de Savi, et modéré pour les autres espèces de lisière et de haut-vol. Pour les autres espèces, l'impact est faible.	Faible pour les zones de chasse	Fort pour la Noctule de Leisler, la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl et le Vespère de Savi	Faible pour les zones de chasse
	Modéré pour la Noctule de Leisler, l'Oreillard gris, l'Oreillard sp. et le Vespère de Savi			Modéré pour la Grande Noctule, le Minioptère de Schreibers, le Molosse de Cestoni, la Noctule commune, les Oreillards, la Pipistrelle de Nathusius, la Pipistrelle pygmée et la Sérotine commune	
	Faible pour les autres espèces			Faible pour les autres espèces	
Faune terrestre et aquatique					
Reptiles	Fort pour le Lézard ocellé	La phase de construction peut entrainer des risques d'écrasement et d'ensevelissement d'individus (les reptiles étant des espèces très sensibles car peu mobiles) et de destruction d'habitat d'espèces, notamment les gîtes utilisés pour l'hibernation et la reproduction (pierriers, murets, rochers, etc.). Malgré les évitements effectués au niveau des emprises, en raison des effectifs importants de reptiles observés sur le site et des milieux favorables à ces espèces en bordure emprises, l'impact brut du projet sur les reptiles est jugé modéré en phase de travaux.	Modéré (risque d'écrasement sur les bordures de pistes à créer/renforcer et sur le linéaire de raccordement entre E2 et E3, légère destruction d'habitats lors de la mise en oeuvre des OLD)	Faible (entretien des OLD)	Modéré (risque d'écrasement sur les bordures de pistes à créer/renforcer et sur le linéaire de raccordement entre E2 et E3, légère destruction d'habitats lors de la mise en oeuvre des OLD)
	Modéré pour la Couleuvre de Montpellier, le Lézard catalan et le Psammodrome algire				
	Faible pour les autres espèces				
Amphibiens	Faible	La phase de construction peut entrainer des risques d'écrasement et d'ensevelissement d'individus (les amphibiens étant des espèces très sensibles car peu mobiles) et de pontes. Les travaux engendrent également un risque de destruction d'habitat d'espèces, notamment les zones humides utilisées pour la reproduction et la ponte de l'ensemble des espèces inventoriées.	Faible (risque d'écrasement dans les ornières et flaques créées sur les emprises du chantier, légère destruction d'habitats lors de la mise en oeuvre des OLD)	Faible (entretien des OLD)	Faible (risque d'écrasement dans les ornières et flaques créées sur les emprises du chantier, légère destruction d'habitats lors de la mise en oeuvre des OLD)
Insectes	Faible pour le Leste sauvage et le Grand Capricorne	Les habitats favorables à l'entomofaune sont principalement représentés par les zones ouvertes (pelouses sèches, garrigues), les lisières, ainsi que les matorrals à Chêne vert pour les longicornes. Une seule espèce à enjeu a été identifiée sur le site (Grand capricorne) mais son habitat n'est pas concerné par les emprises. En revanche, un risque de destruction subsiste pour les autres espèces.	Faible (risque d'écrasement et d'ensevelissement des pontes et d'étouffement de la végétation, risque de destruction de larves de Grand capricorne lors de la mise en oeuvre des OLD)	Faible (entretien des OLD)	Faible (risque d'écrasement et d'ensevelissement des pontes et d'étouffement de la végétation, risque de destruction de larves de Grand capricorne lors de la mise en oeuvre des OLD)
	Très faible pour les autres espèces				

Thématique / Taxon	Enjeu écologique local	Risques / impacts	Niveau des Impacts bruts du projet éolien de La Picarelle		
			En phase de chantier	En phase d'exploitation	En phase de démantèlement
Mammifères terrestres	Faible pour la Genette commune, l'Ecureuil roux et le Hérisson d'Europe Très faible pour les autres espèces	Les travaux de construction peuvent induire un risque de dérangement mais les emprises ne concernent pas directement les habitats favorables à ces espèces et n'impliquent pas de rupture de continuité écologique.	Très faible	Très faible	Très faible

MESURES

→ *Les mesures sont précisées, listées et chiffrées au sein du dossier de demande d'AE*

En réponse aux incidences identifiées, des mesures sont proposées par le BE sur chaque composante environnementale (milieu humain, physique, naturel et paysager). Il s'agit de décliner la séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser) dans le cadre de la définition du projet.

- **Mesures d'évitement** = éviter les incidences du projet

- Limitation de nombre d'éoliennes
- implantation selon alignement favorable et régulier
- évitement des secteurs à plus fort enjeu environnemental
- choix du gabarit d'éoliennes,
- Etc…

Mesures de réduction = réduire les incidences du projet-

- Limiter les émergences acoustiques des éoliennes via un bridage adapté,
- mise en place d'un dispositif de détection/arrêt pour protection des oiseaux,
- bridage en faveur des chauves-souris,
- plantation d'arbres,
- bourse aux arbres pour les citoyens,
- réduction des incidences en phase travaux,
- intégration paysagère du PDL …

- **Mesures d'accompagnement** = accompagner/favoriser l'insertion du projet dans les territoires

- Mesures d'intégration prévues pour les collectivités selon incidences paysagères (100 k€)
- Mise en place d'aménagement paysager au niveau du Col de la Portanelle
- Mise en place de mesures de compensation environnementales
- Mécénat en faveur du Canal du Midi

PLANNING DU PROJET

ETUDE D'IMPACT / PLANNING

- Etude d'impact et dossier de demande d'autorisation en cours de réalisation
- Intégration d'une DEP au dossier

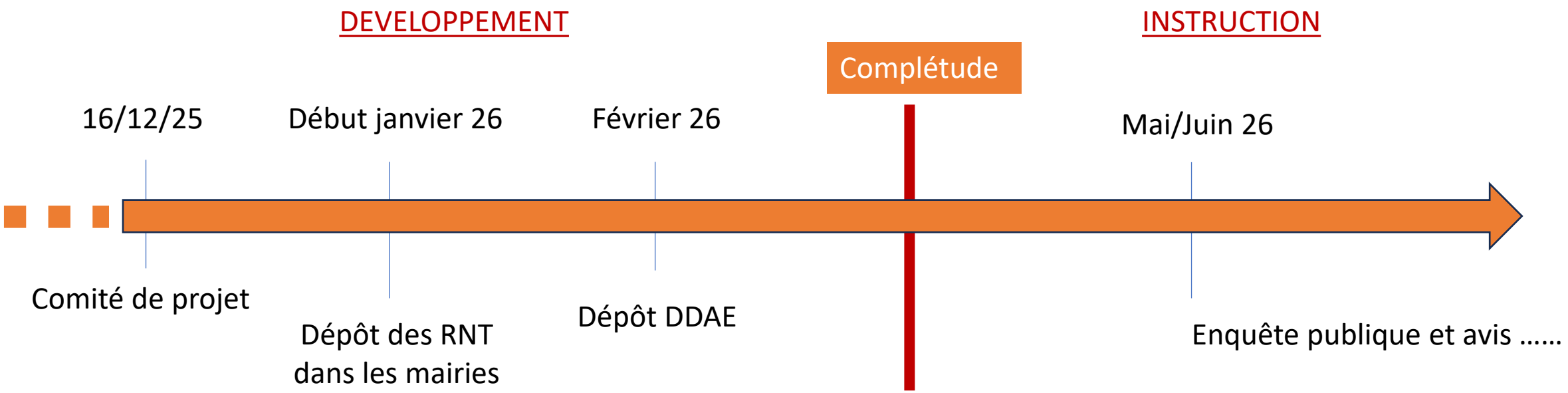

Merci de votre attention
Des questions ?

ANNEXES

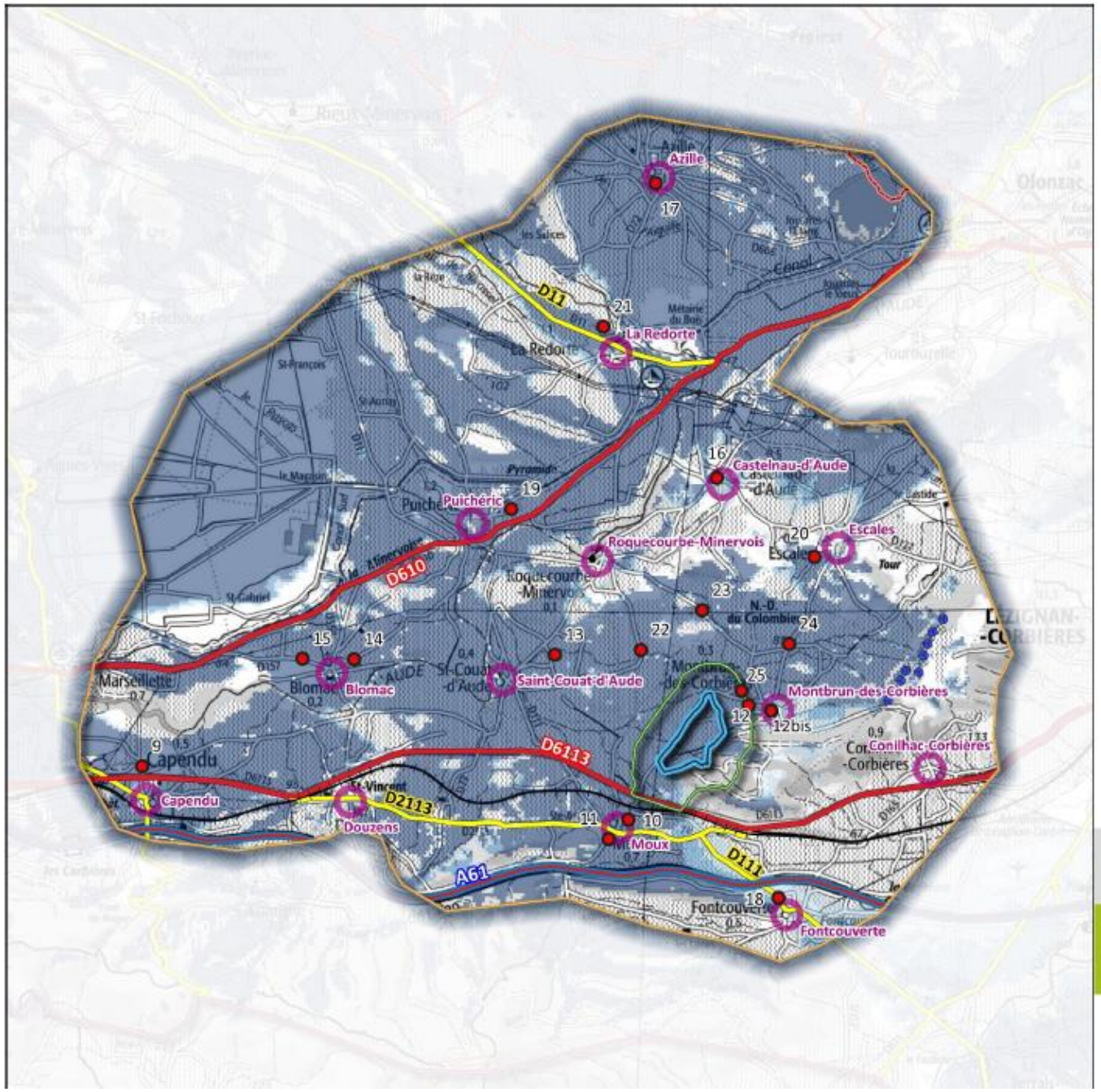

Projet de parc éolien La Picarelle

11 Aude

Aire d'étude rapprochée
Trame urbanisée principale
Zones de visibilité théorique

Trame viaire principale

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée

Trame urbanisée principale

Point de vue du reportage photographique (toujours orienté vers la ZIP)

Zone d'influence visuelle théorique de la ZIP surélevée de 125 m par rapport au terrain naturel

Eolien

- Eolienne construite

Zone d'implantation Potentielle
Aire d'étude rapprochée
Aire d'étude immédiate

Sources : Route500
Fond: Scan100® - ©IGN Paris
Reproduction interdite
Réalisation : ABIES by Inddigo, janvier 2023

0 1 2 km

N W E S